



HAL
open science

Livre Blanc de la recherche en études anglophones

Anne Dunan-Page

► **To cite this version:**

| Anne Dunan-Page (Dir.). Livre Blanc de la recherche en études anglophones. 2016. hal-01432598

HAL Id: hal-01432598

<https://amu.hal.science/hal-01432598>

Submitted on 11 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



SAES

Société des Anglicistes de l'Enseignement
Supérieur

**SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

<http://saesfrance.org>

LIVRE BLANC DE LA RECHERCHE EN ÉTUDES ANGLOPHONES

Édition coordonnée par Anne Dunan-Page
Vice-Présidente de la SAES, chargée de la Recherche
Aix-Marseille Université, Institut Universitaire de France

Rédacteurs : Christian Auer (Université de Strasbourg), Catherine Bernard (Université Paris-Diderot), Susan Finding (Université de Poitiers), Manuel Jobert (Université Jean-Moulin - Lyon 3), Guyonne Leduc (Université Charles de Gaulle - Lille 3), Laure Gardelle (ENS Lyon), Mathilde Rogez (Université Toulouse Jean-Jaurès), Clément Oudart (Université Paris-Sorbonne), Michel Van Der Yeught (Aix-Marseille Université)

Juin 2016

SOMMAIRE

Remerciements	
Avant-propos	p. 4
1. Cadre du Livre Blanc de la Recherche	
1.1 La SAES	p. 5
1.2 Niveaux d'organisation de la recherche en anglistique	p. 5
1.3 Objectifs et méthodologie	p. 6
2. Les sociétés savantes (Catherine Bernard et Michel Van Der Yeught)	
2.1 Présentation	p. 9
2.2 Profil général des sociétés savantes de l'anglistique	p. 9
2.3 Conclusion	p. 14
3. Les unités de recherche : données	
3.1 Présentation	p. 15
3.2 Structuration et contenu (<i>Laure Gardelle et Guyonne Leduc</i>)	p. 15
3.3 Financements et moyens (<i>Anne Dunan-Page et Manuel Jobert</i>)	p. 24
3.4 Formations et doctorants (<i>Christian Auer et Susan Finding</i>)	p. 28
3.5 Publications et diffusion (<i>Clément Oudart et Mathilde Rogez</i>)	p. 33
4. Analyses	
4.1 Interdisciplinarité et interculturalité	p. 39
4.2 Structuration et AAP	p. 41
4.3 Environnement de recherche	p. 43
4.4 Publications, produits de la recherche et diffusion	p. 44
Conclusion	p. 47
Annexes	
1. Composition de la Commission de la Recherche de la SAES (2016)	p. 50
2. Questionnaire destiné aux Président.e.s des sociétés savantes affiliées à la SAES	p. 51
3. Questionnaire destiné aux directeurs.trices d'unités de recherche	p. 55
4. Sociétés savantes affiliées ayant répondu au questionnaire	p. 60
5. Unités de recherche ayant répondu au questionnaire	p. 62
6. Revues associées aux sociétés savantes ayant répondu au questionnaire	p. 65
7. Revues associées aux unités de recherche ayant répondu au questionnaire (par ordre alphabétique des unités)	p. 68
8. Revues associées aux unités de recherche ayant répondu au questionnaire (par ordre alphabétique des revues)	p. 72

REMERCIEMENTS

Le Livre Blanc de la Recherche est un travail collectif issu de la Commission de la Recherche de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur. Que soient ici remerciés les Présidents et membres du Bureau de la SAES, tout particulièrement Carle Bonafous-Murat (Vice-Président Recherche 2008-2014), Pierre Lurbe (Président), Wilfrid Rotgé (Vice-Président Formations) et Martine Yvernault (Vice-Présidente Affaires Scientifiques) ; les Présidents et membres du Bureau de l'Association Française d'Études Américaines, dont Sylvie Bauer (Vice-Présidente Recherche) et Nathalie Caron (Présidente) ; les déléguées scientifiques du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (Département d'Évaluation de la Recherche), Martine Schuwer et Laurence Talairach-Vielmas ; les membres du bureau de la 11^e section du CNU, dont Agnès Celle (Vice-Présidente 11^e section, collège A) et Jean Viviès (Président de la SAES 2008-2012 et Président de la 11^e section) ; les professeurs François Laroque (Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3) et Jean Kempf (Université Lumière - Lyon 2), auteurs de précédents rapports ; ainsi que tous les directeurs.trices d'unités de recherche et président.e.s de sociétés savantes qui ont bien voulu répondre aux différentes enquêtes.

AVANT-PROPOS

Le Livre Blanc de la Recherche de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur synthétise les informations disponibles sur les unités de recherche et les sociétés savantes qui se consacrent à l'anglistique. Cette discipline regroupe et approfondit l'ensemble des savoirs mis au service de la compréhension et de la connaissance des communautés d'expression anglophone. En particulier, elle étudie leur langue, leur littérature, leur histoire, leur culture, leur civilisation et leur activité, envisagées à la fois dans leur unité et dans leur diversité.

Par sa position unique au carrefour des activités de tous les acteurs du domaine, la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur a souhaité se doter d'un Livre Blanc dès 2001, afin de « dresser une cartographie et un bilan de la recherche dans le domaine des Études Anglophones ». Ce document, coordonné par François Laroque (Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Vice-Président de la SAES), sous la présidence de Michel Morel, comprend un état des lieux de 21 disciplines et champs thématiques, classés par périodes (du Moyen-Âge au XX^e siècle), aires géographiques (États-Unis, Grande-Bretagne, Irlande, Commonwealth) et disciplines (littérature, civilisation, linguistique, stylistique, traductologie, histoire des idées, technologies de l'information, anglais de spécialité, didactique...)

<http://saesfrance.org/recherche/commission-de-la-recherche-de-la-saes/recherche-etats-des-lieux-sur-langlistique-et-recommandations-de-la-saes/livre-blanc-sur-la-recherche-angliciste-en-france-en-2001/>

En 2001, est également paru le Rapport sur les études nord-américaines en France, remis par Jean Kempf (Université Lumière-Lyon 2).

<http://saesfrance.org/recherche/commission-de-la-recherche-de-la-saes/recherche-etats-des-lieux-sur-langlistique-et-recommandations-de-la-saes/rapport-sur-les-etudes-nord-americaines-en-france/>

Les mutations profondes de ces quinze dernières années (création des agences d'évaluation et de moyens, dont l'ANR, loi relative aux libertés et responsabilités des universités, développement des AAP européens, Programme Investissements d'Avenir, structuration des EPSCP, développement du numérique...) ont amené le Bureau de la SAES à réfléchir à la préparation d'une nouvelle édition. La nature et l'impact de ces changements ont fait qu'il n'a pas été possible de reprendre le précédent schéma à l'identique. Le présent document adopte donc de nouveaux critères organisationnels, décrits dans la première partie.

À partir de 2012, sous la présidence de Jean Vивиès, la Commission de la Recherche de la SAES, présidée par Carle Bonafous-Murat, a entamé une réflexion sur la nature, le périmètre et les objectifs d'un nouveau Livre Blanc.

Cette démarche s'est poursuivie à partir de 2014, sous la présidence de Pierre Lurbe et la Commission de la Recherche présidée par Anne Dunan-Page. Ont été alors associés à la préparation du document les délégués scientifiques du HCERES, le Bureau de la 11^e section du CNU, les sociétés savantes affiliées à la SAES, ainsi que l'AFEA dont la Vice-Présidente Recherche est membre de droit de la Commission de la Recherche de la SAES (Annexe 1).

Le Livre Blanc de la Recherche constitue donc un premier bilan qu'il conviendra ensuite de préciser et d'affiner, notamment grâce à une mise à jour régulière des questionnaires et des données. Il se distingue d'un rapport de mission et n'a pas pour objectif de présenter des conclusions ou de formuler un ensemble de propositions en direction des pouvoirs publics mais de doter la SAES d'un outil d'analyse et de pilotage, d'attirer l'attention sur la façon dont les études anglophones ont répondu aux récentes mutations du paysage de la recherche dans un environnement de plus en plus concurrentiel, et de souligner le rôle structurant des sociétés savantes dans la visibilité de la recherche en anglistique.

PARTIE 1

CADRE DU LIVRE BLANC DE LA RECHERCHE

1.1 La SAES

La Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (SAES) est une association Loi 1901, fondée en 1960, qui regroupe près de 2400 anglicistes en poste dans l'enseignement supérieur, en France et à l'étranger. La SAES fédère 28 sociétés savantes de spécialité (Annexe 4). Elle est composée d'un Bureau élu de 10 membres, d'une commission Recherche et d'une commission Formations. Elle décerne annuellement un Prix de la Recherche, conjointement avec l'Association Française d'Études Américaines (<http://www.afea.fr>), après sélection d'ouvrages par un jury. Depuis 2014, la SAES dispose d'une revue, *Angles: French Perspectives on the Anglophone World* (<http://angles.saesfrance.org>). La SAES a récemment fondé un collège doctoral et propose chaque année, en partenariat avec l'AFEA, des bourses de thèse et d'Habilitation à Diriger des Recherches. Elle est en outre dotée d'un fonds documentaire, hébergé à la Bibliothèque de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (<http://bu.univ-avignon.fr/collections/fonds-specialises/fonds-saes/>), enrichi de plus d'une centaine d'ouvrages par an, publiés par les membres de l'association. La SAES tient un congrès annuel depuis sa fondation. Elle est membre d'ESSE, *The European Society for the Study of English* (<http://essenglish.org>).

1.2 Niveaux d'organisation de la recherche en études anglophones

Les études anglophones se distinguent par une multiplicité de domaines disciplinaires et se situent à la croisée de plusieurs types d'organisation : des structures pérennes, d'une part (unités de recherche, sociétés savantes, groupes et réseaux de recherche thématiques...) et des structures non pérennes (Groupements de Recherche [GDR], Groupements d'Intérêt Scientifique [GIS], fédérations de recherche...), auxquelles s'ajoutent les équipes participant à des projets financés mais n'ayant pas nécessairement vocation à se maintenir en tant que telles au-delà d'un contrat déterminé.

Les deux types d'organisation peuvent se rejoindre, lorsque par exemple les unités de recherche développent des axes ou programmes émanant de réponses préalables à des appels à projets (AAP). À ces différents niveaux de structuration, il convient d'ajouter les collaborations et les partenariats internationaux entre unités de recherche (Groupements de Recherche Internationaux [GDRI], Partenariats Hubert Curien [PHC]...).

1.2.1 Éléments de structuration pérennes en France

- Unités de recherche des établissements (Équipes d'Accueil et Unités Mixtes de Recherche) ;
- Réseaux et groupes de recherche nationaux en études anglophones (ex. « Culture et Religion dans les Pays Anglophones », « Réseau pour le Développement Européen de l'Histoire de la Jeune Amérique »...) ;
- CADIST Langues, Littératures et Civilisations des Mondes Anglophones (Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et Charles de Gaulle - Lille 3)
- Sociétés savantes nationales ayant vocation à fédérer l'ensemble de la profession : SAES et AFEA ;
- 28 sociétés savantes de spécialité affiliées à la SAES ;
- Autres sociétés savantes nationales

1.2.2 Éléments de structuration non pérennes

- GIS et GDR (ex. GIS « Institut du Genre », GIS « Institut des Amériques », GDR « Mondes Britanniques ») ;
- Fédérations de Recherche comprenant des unités en études anglophones ;
- Projets financés nationaux ou européens (dont ANR/ERC).

1.3 Objectifs et méthodologie

Le Livre Blanc de la Recherche a pour objectifs de :

- recueillir pour la première fois des données quantitatives auprès des structures pérennes—unités de recherche et sociétés savantes—dans le domaine des études anglophones, sans distinction d'aires géographiques, de périodes ou de disciplines ;
- mettre à disposition de tous une cartographie du champ, à des fins d'analyse et de comparaison ;
- dresser un état des lieux de la recherche en études anglophones permettant de mieux cerner son impact et ses évolutions ;
- préciser le rôle des sociétés savantes comme éléments de structuration de la recherche ;
- identifier les points forts et les risques actuels dans le domaine des études anglophones et proposer des pistes de réflexion stratégique.

Le document, en libre accès sur le site de la SAES, est destiné aux membres de la SAES et aux sociétés savantes affiliées, ainsi qu'aux associations nationales et internationales (Groupement des Associations de Langues et d'Études Étrangères, ESSE...). Il sera par ailleurs envoyé au Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, aux organismes de recherche, à l'Alliance ATHENA, au Cléo, à la 11^e section du CNU, à la CPU, à l'IUF, ainsi qu'aux départements d'études anglophones des pays francophones. Une traduction partielle en anglais sera proposée, pour diffusion à l'international.

Le Livre Blanc a été élaboré à partir de deux questionnaires :

a- Un questionnaire destiné aux présidents des sociétés savantes de spécialité affiliées à la SAES (Annexe 2).

Ce questionnaire, élaboré en 2015 par la Commission de la Recherche de la SAES (dont trois présidents en exercice de sociétés savantes), a été mis en ligne grâce à l'aide du logiciel de sondage *Survey Monkey*. Il comprend 15 questions, sur le mode de fonctionnement, les partenariats internationaux, les initiatives en faveur des étudiants de master et de doctorat, les publications, etc. C'est la première fois qu'une enquête de ce type est spécifiquement destinée à l'ensemble des sociétés de spécialité en études anglophones.

Le lien vers le questionnaire a été transmis directement à la liste de diffusion des présidents des sociétés affiliées à la SAES. Au moment du dépouillement du questionnaire, 27 sociétés savantes de spécialité étaient affiliées (une 28^e société les a rejointes après le lancement du questionnaire). Le taux de réponse a été de 100%, signe du besoin des sociétés savantes de spécialité, malgré le temps consacré à la rédaction des réponses, de disposer d'une cartographie du champ et de leurs activités respectives. Les réponses ont été rédigées, la plupart du temps, par le Bureau ou Conseil d'Administration de la société et validées en Assemblée Générale.

Les données ont été dépouillées par Catherine Bernard (Université Paris-Diderot, Présidente de la Société d'Études Anglaises Contemporaines) et Michel Van Der Yeught (Aix-Marseille Université, président du Groupe d'Étude et de Recherche en Anglais de Spécialité) et sont présentées dans la Partie 2 du présent document.

b- Un questionnaire destiné aux directeurs.trices d'unités de recherche mono-section ou pluri-sections où collaborent des chercheurs et enseignants-chercheurs appartenant à la 11^e section du CNU (Annexe 3).

La principale difficulté tient à l'absence d'une base de données complète concernant les unités de recherche accueillant des anglicistes et leurs activités de recherche. 77 unités de recherche (Équipes d'Accueil et Unités Mixtes) ont été identifiées, en partant de l'annuaire des unités de recherche compilé par la SAES et des différentes vagues d'évaluation du HCERES¹.

Les unités ainsi identifiées ont alors été classées en trois catégories, pour faciliter le dépouillement des données :

- les unités de recherche mono-section (comprenant uniquement des chercheurs et enseignants-chercheurs appartenant à la 11^e section du CNU) ;
- les unités de recherche pluri-sections comprenant une majorité de chercheurs et enseignants-chercheurs appartenant à la 11^e section du CNU (plus de 50% de l'effectif total des membres permanents en exercice) ;
- les unités de recherche pluri-sections comprenant une minorité de chercheurs et enseignants-chercheurs appartenant à la 11^e section du CNU (moins de 50% de l'effectif total des membres permanents en exercice).

Le questionnaire a été élaboré à partir d'une liste initiale de questions émanant de la précédente Commission de la Recherche. Il comprend 25 questions au total. Il ne saurait être exhaustif puisqu'il s'est agi de faire émerger un nombre de questions suffisamment restreint pour permettre un temps de réponse raisonnable mais aussi suffisamment large pour aborder les principaux champs d'activités.

Après un test auprès de trois directeurs d'unités, qui a entraîné la reformulation de certaines rubriques et questions, le lien vers le questionnaire en ligne a d'abord été transmis localement aux 67 correspondants de sections de la SAES, afin qu'ils le diffusent directement aux directeurs.trices des unités de recherche dans leur établissement, en particulier aux non-anglicistes. Il a ensuite été diffusé *via* les messageries de la SAES et de l'AFEA. Un temps de réponse de quatre mois (juin-septembre 2015) a été proposé aux directeurs.trices d'unité et des relances individuelles ont été effectuées jusqu'en décembre 2015.

La Commission de la Recherche a identifié quatre grands domaines permettant de rendre compte des principaux éléments structurant la recherche en études anglophones :

- Structuration et contenu de la Recherche (8 questions).

Cette section a pour objectif de préciser sous quelle forme s'effectue la recherche en études anglophones, la part des projets transversaux, le développement des recherches interdisciplinaires, ainsi que les fonctions structurantes des réseaux de recherche, des appels d'offre nationaux et internationaux, et le positionnement des unités au sein des projets d'établissements.

- Financements et moyens (5 questions)

Cette section a pour objectif de quantifier les aides apportées aux enseignants-chercheurs, et aux directeurs.trices d'unités dans le cadre de leurs missions respectives, ainsi que leur impact dans le développement des projets de recherche.

¹ L'Alliance ATHENA a par ailleurs développé un Observatoire des Sciences Humaines et Sociales, portail qui propose notamment un annuaire des unités de recherche (SHSlab⁷), <http://www.observatoire-shs.org/unites-de-recherche?discipline=2699>, qui peut être mis à jour par les unités.

- Formations et doctorants (5 questions)

Cette section a pour objectif de recueillir des données sur les étudiants de Master et doctorants en études anglophones pour les trois dernières années (2013, 2014 et 2015), en particulier le développement des formations internationales. Elle examine par ailleurs l'impact des préparations aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire.

- Publications et diffusion de la recherche (7 questions)

Cette section a pour objectif d'inventorier les principales publications émanant des chercheurs et enseignants-chercheurs en études anglophones, la part des réalisations personnelles et collectives, des « produits » de la recherche, et le développement des outils de diffusion numérique et des politiques d'incitation à l'accès libre.

45 directeurs.trices d'unités de recherche ont alors répondu au questionnaire en ligne (Annexe 5).

Les unités se répartissent comme suit :

	Unités mono-section (11 ^e section du CNU)	Unités pluri-sections, majoritairement en 11 ^e section	Unités pluri-sections, minoritairement en 11 ^e section
Nombre total d'unités identifiées par la Commission de la Recherche	18	11	48
Nombre d'unités ayant répondu au questionnaire	18	8	19
Pourcentage d'unités ayant répondu au questionnaire	100%	72,7%	39,6%

Dans la mesure où toutes les unités mono-section, ainsi que plus de 70% des unités pluri-sections comprenant une majorité d'anglicistes, ont répondu à l'enquête, les réponses ont été jugées représentatives. Les directeurs.trices d'unités pluri-sections dans lesquelles la 11^e section n'est pas statistiquement dominante (mais qui peuvent comprendre, selon leur taille, jusqu'à une vingtaine d'enseignants-chercheurs en 11^e section) ont été moins sensibles à une enquête émanant de la SAES. Près de 40% ont cependant répondu au questionnaire et leurs réponses ont été intégrées dans le dépouillement des données.

Les 45 réponses ont été alors dépouillées et traitées par quatre binômes, au sein de la Commission de la Recherche. Elles sont présentées dans la Partie 3 du présent document.

PARTIE 2

LES SOCIÉTÉS SAVANTES

(Catherine Bernard et Michel Van Der Yeught)

2.1 Présentation

Cette synthèse présente les grandes caractéristiques des vingt-sept sociétés savantes de l'anglistique ayant répondu au questionnaire (Annexe 4). Elle récapitule les éléments factuels de leur profil et développe leur politique en matière de recherche et de rayonnement.

2.2 Profil général des sociétés savantes de l'anglistique

2.2.1 Profil historique et juridique

La plupart des sociétés ont été fondées à la fin du XX^e siècle. La plus ancienne date de 1970 et la plus récente de 2013 (une Société de biographie a été fondée en novembre 2015, et ses données n'ont pas pu être incluses dans ce document). La répartition par décennie des dates de fondation montre un dynamisme créateur régulier. Sept ou huit sociétés ont été créées tous les dix ans hormis dans les années 1990 (deux), dont huit depuis 2000.

Hormis la Société d'Études des Pratiques et Théories en Traduction (SEPTET) qui relève du droit local d'Alsace-Lorraine, la totalité des sociétés savantes sont enregistrées sous le statut d'association loi 1901.

2.2.2 Profil thématique

Les thématiques d'étude et de recherche recouvrent une amplitude de domaines vaste et diversifiée. De façon globale, elles se répartissent en fonction de six grands éléments déterminants : périodes historiques ou esthétiques (Moyen-Âge, époque victorienne et édouardienne, romantisme...), périmètres géographiques (Commonwealth, Canada, Écosse, Irlande...), auteurs (William Shakespeare, Joseph Conrad, Virginia Woolf...), secteurs disciplinaires (civilisation, stylistique, linguistique, traduction, didactique...), supports d'expression (cinéma, langue orale, textes et images, théâtre...), spécificité thématique (femmes et genre, voyage...).

Au fil des décennies, une segmentation de plus en plus fine des thématiques peut être observée. Les études linguistiques se développent vers la langue orale et la langue de spécialité. Les supports, écrits au début, incorporent progressivement le théâtre, le cinéma, l'image... Les études littéraires se concentrent sur certaines thématiques (voyages...). Certaines superpositions thématiques découlent naturellement de la fécondité créatrice de nouvelles sociétés et de l'ouverture de nouvelles zones d'intérêt. Le maillage scientifique de plus en plus serré qui en résulte est porteur de complémentarité et de dialogue entre les sociétés, même si certaines spécifient les limites de leur périmètre d'étude par rapport à d'autres.

2.2.3 Nombre et nature des adhérents

Le nombre d'adhérents des sociétés est extrêmement variable. Les moins nombreuses en comptent entre vingt et trente, les quatre plus importantes jusqu'à 200. Cette donnée dépend naturellement de l'ampleur du domaine thématique étudié. Hormis le cas particulier des études shakespeariennes—la Société Française Shakespeare (SFS) regroupe 120 membres—, les

sociétés qui se consacrent à un seul auteur comptent un nombre réduit de membres. En moyenne, l'effectif des sociétés savantes anglicistes s'élève à 85 environ.

Certaines sociétés affichent un nombre significatif de membres non résidents en France. Par exemple, le Centre de Recherches et d'Études en Civilisation Britannique (CRECIB) compte 40 membres étrangers sur 200 adhérents soit 20 % de ses effectifs et l'Association Française d'Études Canadiennes (AFEC) en compte un tiers. La donnée indique probablement que ces sociétés jouent un rôle international de référence dans leur domaine.

Dans leur très large majorité (89 %), les sociétés anglicistes accueillent des membres non universitaires.

2.2.4 Partenariats

En majorité, les sociétés entretiennent des liens de partenariat avec leur environnement scientifique national et international. 63% d'entre elles sont liées à des organisations, des réseaux et des groupes de recherche, tant nationaux (89 %) qu'internationaux (74 %). Les liens internationaux sont naturellement tissés avec des partenaires des territoires anglophones (Grande-Bretagne, Amérique du Nord...), mais des relations existent avec des pays non anglophones (Italie, Allemagne...) ou impliquent des organisations supranationales, généralement européennes.

La nature des partenariats est variée, mais les collaborations ponctuelles sur des projets précis (publications) ou des colloques réguliers sont la norme et les relations interpersonnelles jouent un rôle généralement important. Parmi les formes de collaboration figurent : invitations réciproques, échanges d'informations, co-crédation d'une revue électronique (Association des anglicistes pour les études de Langue Orale dans l'Enseignement Supérieur, secondaire et élémentaire [ALOES]), participations croisées à des comités de lecture (Société d'Études et de Recherche sur le Cinéma Anglophone [SERCIA]), université d'été (SEPTET), réseau d'associations amies (Association pour la Recherche en Didactique de l'Anglais et en Acquisition [ARDA]) et de correspondants étrangers (Groupe d'Étude et de Recherche en Anglais de Spécialité [GERAS]).

2.2.5 Organisation des travaux scientifiques

Le colloque ou le congrès est la forme d'organisation des travaux scientifiques retenue par toutes les sociétés (100 %), mais selon des modalités assez diverses. Les sociétés les organisent soit dans l'environnement d'un congrès cadre (souvent celui de la SAES), soit lors de colloques indépendants annuels ou bisannuels, soit en cumulant les deux possibilités.

De nombreuses sociétés tiennent des ateliers dans d'autres colloques en France (SAES, entre autres) et à l'étranger (ESSE, notamment). D'autres formules comme les séminaires (41 %), les journées d'étude, les journées doctorales, les conférences et les groupes de travail sont largement pratiquées.

2.2.6 Soutien financier aux manifestations de recherche

78% des sociétés soutiennent financièrement des manifestations de recherche dans leur champ, mais les aides qu'elles sont en mesure de consentir restent modestes. Les sommes dépassant les 1000€ sont rares (Société Française d'Études Victoriennes et Édouardiennes [SFEVE], CRECIB) et s'appliquent à des manifestations d'envergure telles que des colloques. La plupart des soutiens sont ponctuels et se situent entre 100€ et 500€ (aide à la publication d'actes, à des groupes de travail, à des participations en colloque...).

2.2.7 Politique en matière de recherche et de rayonnement

2.2.7.1 Politique à l'égard des étudiants de Master et des doctorants

On ne peut qu'être frappé par l'engagement des sociétés savantes auprès des étudiants de Master et des doctorants.

- 47% des sociétés participent au financement des missions des étudiants de Master dans leur domaine
- 42% des sociétés participent au financement des missions des étudiants de Doctorat dans leur domaine
- 23% ont créé un prix de Master permettant de promouvoir la recherche en devenir dans leur domaine
- 18% ont créé un prix de thèse

Ceci témoigne du souci des sociétés d'assurer une relève scientifique et de leur investissement sur le long terme dans la promotion de leur domaine de recherche. Cette promotion impose que les étudiants soient accompagnés et soutenus dans leur recherche en cours.

Certaines sociétés attribuent un prix de thèse ; c'est le cas de la Société d'Étude du Commonwealth (SEPC), de l'AFEC, de la Société d'Étude de la Littérature de Voyage du monde Anglophone (SELVA) et de la Société d'Études Anglo-Américaines des XVII^e et XVIII^e Siècles (SEAA XVII-XVIII).

Le soutien financier à cette recherche en devenir est capital. Ceci explique le grand nombre de prix de Masters et de thèses créés par les sociétés, ainsi que l'octroi de bourses de mobilité permettant aux étudiants avancés de réaliser des recherches auprès de fonds d'archives, de bibliothèques étrangères, ou encore des recherches de terrain.

Des jurys spécifiques ont été mis en place en vue de l'attribution de ces bourses. Ces jurys valorisent le caractère novateur des recherches menées et l'étudiant doit fournir un rapport circonstancié à la suite de sa mission.

Les doctorants sont aussi, naturellement, encouragés à présenter leurs travaux dans le cadre des colloques annuels organisés par les sociétés. Des séminaires spécifiques sont souvent aussi mis en place à destination des doctorants. Plusieurs sociétés ont ainsi été à l'initiative de rencontres doctorales, permettant la mise en relation des doctorants dispersés sur l'ensemble des unités.

Ces actions de soutien renforcent celles menées au sein des unités et des Écoles doctorales (ED), tout comme les bourses doctorales allouées chaque année conjointement par la SAES et l'AFEA. Si les sociétés n'ont pas vocation à collaborer avec les ED, elles prennent néanmoins une part active à la formation en encourageant les doctorants à communiquer dans les colloques qu'elles organisent, en leur réservant des espaces d'échange scientifique spécifiques, en leur apportant un soutien financier. Les sociétés sont donc des acteurs importants du soutien à la recherche menée dans l'aire des études anglophones en France. Dans le cadre des études doctorales, elles constituent même un espace essentiel de perfectionnement des jeunes chercheurs, que ce soit dans le cadre des colloques, des ateliers, des séminaires doctoraux qu'elles organisent ou dans celui des publications (revues, ouvrages collectifs).

2.2.7.2 Politique éditoriale

La plupart des sociétés se sont dotées d'une revue permettant la diffusion des travaux de leurs membres en France et à l'étranger (Annexe 6). Ces revues ont eu un rôle clé dans le développement des domaines de recherche spécifiques aux études sur le monde anglophone.

Leur création a souvent été concomitante de celle de la société et plusieurs de ces revues existent depuis près de 40 ans ; c'est le cas de *Études canadiennes-Canadian Studies*, la revue de l'AFEC, créée en 1975 et de *Études stylistiques anglaises*, la revue de la Société de Stylistique Anglaise (SSA), créée en 1978.

La périodicité des revues varie. Beaucoup publient deux numéros par an, mais d'autres ont fait le choix d'une périodicité moins régulière et qui correspond à des activités (colloques, séminaires) spécifiques.

85% des revues ont un comité de lecture
80% des revues ont un comité scientifique international.

Ces revues respectent les standards internationaux de publication scientifique. Elles ont mis en place un comité de lecture qui est chargé de l'évaluation des articles. Il s'agit d'une double évaluation à l'aveugle, le comité éditorial veillant ensuite à ce que les articles soient, le cas échéant, repris et améliorés. À ce comité de lecture s'ajoute aussi, dans la plupart des cas, un comité scientifique international, garantissant aux revues à la fois une assise scientifique internationale, une meilleure visibilité et une convergence renforcée avec les exigences scientifiques internationales. Ainsi, on peut désormais affirmer que ces revues tiennent toute leur place sur la scène internationale. Enfin, ces revues assurent une veille scientifique importante, en publiant des *varia*, de même que des numéros thématiques, mais aussi en incluant d'importantes sections de comptes rendus.

Ces revues ne publient pas uniquement les travaux de leurs membres. Elles attirent aussi des travaux émanant de collègues étrangers, informés de l'actualité des revues par le biais d'appels à contributions diffusés sur les grands réseaux de recherche internationaux. Cette intensification du rayonnement international des revues explique que, pour la plupart, elles publient une large part de travaux en anglais. Certaines revues ont fait le choix de publier uniquement en anglais, comme c'est le cas de la revue *French Review of English Linguistics* publiée par l'Association des Linguistes Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (ALAES). La revue de la SAES, *Angles: French Perspectives on the Anglophone World*, publie également en anglais.

La plupart de ces revues ont fait le choix initial d'une diffusion papier, mais un nombre croissant migre vers la plateforme de diffusion numérique revues.org ou sont déjà présentes sur la plateforme Persée, comme c'est le cas de la SEAA XVII-XVIII. D'autres ont fait le choix de publier une revue en ligne, sur site propre (par exemple, la SERCIA). D'autres encore sont aussi disponibles sur le site ProQuest (Europe et Amérique du Nord) et Informit (Pacifique sud), comme les travaux de la SEPC. La dématérialisation du support assure une meilleure visibilité aux revues, en particulier auprès d'un lectorat international et d'un public non universitaire.

Certaines revues ont fait le choix de conserver une barrière mobile de deux ans, assurant la diffusion papier des travaux, avant leur migration numérique. D'autres ont préféré opter pour une diffusion exclusivement numérique, sans barrière mobile. Ce choix nécessite que la revue bénéficie d'un financement pérenne, indépendant des ventes. On peut considérer que ce modèle économique est à privilégier afin d'assurer un rayonnement plus immédiat aux travaux les plus récents des membres des sociétés. Il rend toutefois les revues plus tributaires des financements des sociétés.

Parallèlement, nombre de sociétés publient leurs travaux dans le cadre de collections chez des éditeurs spécialisés ou plus généralistes (Belin, Garnier dans le cas de la SEPTET, L'Harmattan, Michel Houdiard...). Ces publications assurent un relais capital entre recherche de pointe et grand public et permettent à la recherche de se disséminer plus largement encore.

12% des sociétés publient une collection chez un éditeur universitaire ;
75% des sociétés diffusent leurs travaux par des canaux éditoriaux autres.

Enfin, on doit noter l'intérêt grandissant pour la diffusion de carnets de recherche sur la plateforme hypotheses.org ; c'est le cas notamment de la Société Anglophone sur le Genre et les Femmes (SAGeF).

2.2.7.3 Rayonnement scientifique et partenariats

Les sociétés travaillent en étroite collaboration avec les unités de recherche (UMR et EA), en particulier dans le cadre des colloques annuels qu'elles organisent et dans celui des séminaires de recherche qu'elles mettent en place.

Tous les colloques organisés par les sociétés sont des colloques internationaux, largement ouverts à des intervenants non membres des sociétés, et qui ainsi renforcent la visibilité des sociétés à l'international.

Un nombre considérable de sociétés ont noué des partenariats avec des instituts de recherche et des sociétés savantes en France et à l'étranger, ce qui témoigne d'une capacité remarquable de maillage de la recherche réalisée dans le domaine du monde anglophone. Parmi les partenaires historiques, on pourra mentionner l'Institut des Amériques qui est associé à l'AFEC, mais aussi nombre de grandes sociétés nord-américaines et britanniques. On mentionnera : The North American Society for the Study of Romanticism, associée à la Société d'Études du Romantisme Anglais (SERA) ou The Association for Scottish Literary Studies qui est en lien avec la Société Française d'Études Écossaises (SFEEc). La SFEVE est en train de nouer des liens avec The British Association of Victorian Studies et The North American Victorian Studies Association.

Un nombre croissant de sociétés sont aussi intégrées au sein de réseaux européens et internationaux et collaborent régulièrement avec des sociétés partenaires à l'étranger : par exemple, The European Federation of Associations and Centres for Irish Studies, dans le cas de la Société Française d'Études Irlandaises (SOFEIR), The European Shakespeare Research Association et The International Shakespeare Association, dans le cas de la SFS, The European Network of British Area Studies dans le cas du CRECIB, The International Virginia Woolf Society dans le cas de la Société d'Études Woolfiennes (SEW), Contemporary Drama in English (société allemande travaillant avec les Recherches sur les Arts Dramatiques Anglophones Contemporains [RADAC]), The British Society of Eighteenth-Century Studies dans le cas de la SEAA XVII-XVIII. À l'avenir, la SAES et les sociétés affiliées devraient tenter d'obtenir des données plus précises sur les articles co-signés, comme indicateurs de cette internationalisation.

Certaines sociétés ont aussi développé un réseau de correspondants internationaux, comme le GERAS, dans le domaine des recherches portant sur l'anglais de spécialité. La plupart des sociétés sont aussi *de facto* associées aux activités de d'ESSE, certaines organisant des ateliers dans le cadre de ses congrès bisannuels. Le maillage de ces partenariats inclut fort logiquement des associations œuvrant dans d'autres domaines des études aréales. Ainsi le GERAS travaille-t-il en lien étroit avec les associations de germanistes, d'hispanistes, et de didacticiens travaillant sur la langue de spécialité.

Ces liens institutionnels et scientifiques témoignent de la désormais excellente visibilité de la recherche angliciste à l'étranger. Des réseaux de correspondants internationaux sont en phase de constitution et on doit aussi insister sur le rôle important joué par les comités scientifiques des revues associées aux sociétés dans la consolidation de ce maillage (voir plus haut).

Plusieurs sociétés ont aussi développé des actions visant un plus large public. Dans ce cadre, les sociétés assurent une fonction de relais entre la recherche de haut niveau et le public. C'est en particulier le cas de RADAC, de la SFS, de la SEAC, de la société Thomas Hardy, dont la revue publie des traductions inédites de textes de Hardy en accès ouvert.

91% des sociétés sont ouvertes à des membres non universitaires.

Fort logiquement aussi certaines sociétés ont développé des actions à destination spécifique des collègues du second degré, afin de leur faire connaître les avancées les plus récentes de la recherche. C'est le cas de l'ALOES, qui organise des journées d'étude régulières à destination de ces collègues.

D'autres participent à des universités d'été, comme la SEPTET qui contribue aussi régulièrement au congrès mondial de traductologie.

Afin d'assurer une information efficace à destination d'un public toujours plus diversifié, 80% des sociétés ont créé des sites internet en propre qui assurent le relais de l'information scientifique (appels à communication, veille éditoriale...).

2.3 Conclusion

Les sociétés savantes de l'anglistique se sont formées au cours des cinquante dernières années à un rythme régulier et continu : plus d'une demi-douzaine sont apparues depuis le tournant du siècle. Elles comptent en moyenne entre cinquante et cent membres (les plus importantes en termes d'effectifs indiquant jusqu'à 200 membres, voire plus) et sont régies par la loi 1901 sur les associations. Dans le domaine propre aux études anglaises, elles couvrent un large éventail de thématiques qui vont en s'affinant. Elles entretiennent des relations étroites avec des groupes de recherche nationaux et internationaux et tissent un maillage étroit de collaborations multiples : colloques, publications, invitations. Elles contribuent modestement, mais avec détermination, au financement des manifestations et publications scientifiques.

De la mise en place d'une politique de soutien très volontariste aux travaux des jeunes chercheurs (Master, Doctorat), à l'enrichissement des partenariats internationaux, du renforcement de la politique éditoriale à la constitution d'outils d'information performants, les sociétés savantes œuvrant sur l'aire anglophone ont su mettre en place une politique intégrée de soutien de la recherche. Cette politique vise tant à garantir la relève scientifique et académique que le rayonnement international de la recherche réalisée. Les sociétés ont su se doter de relais éditoriaux performants, largement ouverts aux collaborations internationales et en phase avec les mutations numériques de la diffusion scientifique. Elles sont des partenaires essentiels des unités de recherche (UMR et EA). Elles co-organisent avec elles des colloques réguliers, participent très activement à la diffusion des travaux des membres des unités à l'étranger, et contribuent notablement au soutien des recherches des jeunes chercheurs et en particulier à leur mobilité internationale.

Dans tous les cas, les sociétés savantes jouent un rôle considérable dans l'affirmation des spécificités de la recherche française menée sur les cultures, la langue, les sociétés de l'aire anglophone, un domaine du secteur LSH parmi les plus stratégiques au plan international, du fait de la prépondérance de l'anglais et plus largement des pays de langue anglaise. Comme en témoignent la visibilité croissante des revues des sociétés savantes, mais aussi leurs riches partenariats internationaux, le travail mené au sein de ces sociétés est un travail essentiel au rayonnement de la recherche française.

PARTIE 3

LES UNITÉS DE RECHERCHE : DONNÉES

3.1 Présentation

Cette partie a pour objectif de présenter les données recueillies auprès des 45 directeurs.trices d'unités de recherche ayant répondu à l'enquête, en fonction des rubriques précédemment mentionnées. Chaque sous-partie propose un résumé général puis détaille les réponses aux principales questions posées².

3.2 Structuration et contenu de la recherche (Laure Gardelle et Guyonne Leduc)

Résumé général

Les études anglicistes se conduisent, en majorité, au sein d'Équipes d'Accueil. Les UMR sont sous-représentées puisqu'on en compte, à l'heure actuelle, qu'une seule en 11^e section, même si les anglicistes intègrent des UMR pluri-sections.

La grande majorité des unités relevant du domaine sont organisées en « axes » de recherche, assortis d'une thématique générale suffisamment large pour permettre un travail collectif au sein de l'unité, et parfois d'un ou deux programmes transversaux. Ces thématiques tournent autour de l'étude des mondes anglophones, au sens large, de l'interdisciplinarité, de concepts ou parfois de corpus. Contrairement à certains autres domaines, la majorité des unités en 11^e section ne comprennent donc pas d'équipes internes. Ce sont des thématiques qui fédèrent les recherches inter-axes, la moitié des unités n'affichant pas d'autre forme de transversalité. Les axes, programmes transversaux ou « transverses » sont proportionnellement plus nombreux dans des unités pluri-sections, et prennent la forme de manifestations communes ou de participations à des projets financés.

Au sein d'une structure générale en axes, thématique générale et/ou programmes transverses, c'est la diversité des différentes manifestations qui caractérise le champ. Les séminaires, souvent bi-mensuels, constituent une part importante des travaux des unités, particulièrement pour les unités pluri-sections. On constate cependant que les formats privilégiés par l'ensemble des unités sont :

a- les journées d'études (moins de 20 communicants) qui représentent une forme de manifestation plus formalisée que les séminaires mais relativement peu contraignante en termes de financements et d'organisation ;

b- les colloques, au moins une fois par an, pour assurer la visibilité, et en particulier la visibilité internationale de l'unité.

Les journées d'études et les colloques constituent les deux modes privilégiés du travail collectif dans le domaine des études anglophones et en découlent de nombreux volumes collectifs (ou

² Dans l'analyse des données, pour davantage de lisibilité, « Paris » désigne à la fois des établissements situés à Paris *intra muros* et en Île de France.

numéros thématiques de revues). La moitié des unités n'indiquent pas spontanément d'autres formes de manifestations récurrentes, hormis des manifestations de type « doctoriales ».

Il est à noter que le modèle du workshop/atelier, importé d'autres disciplines, n'est pas une réalisation qui s'impose dans le champ.

L'interaction avec l'environnement économique et socio-culturel est importante, surtout parmi les unités en 11^e section, mais lors de collaborations ponctuelles plus que récurrentes, hormis quand les partenariats figurent explicitement dans les financements extérieurs. Les partenaires les plus fréquemment cités sont les théâtres nationaux et universitaires, les bibliothèques municipales et universitaires, les festivals, les musées, les espaces culturels. L'interaction avec les partenaires économiques reste encore relativement peu importante mais les domaines de la traduction et de la traductologie, ainsi que l'audiovisuel, sont en pointe dans ce domaine.

Deux-tiers des unités en 11^e section sont directement concernées par une stratégie d'établissement axée sur l'interdisciplinarité mais la grande majorité des réponses font état de projets en lien avec le secteur Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales. Les projets de recherche des unités mono-section en lien avec le secteur des sciences, médecine/santé ou droit sont encore rares. Il semble enfin qu'un projet qui, dans son unité même, est étudié par le prisme de méthodologies plurielles, favorise le développement de collaborations interdisciplinaires ; ainsi les études de genre, les études médiévales, ou l'étude des systèmes cognitifs du langage.

45% des unités se disent directement influencées par des appels à projets extérieurs, qu'ils soient locaux ou nationaux (en particulier pour les projets ANR) mais une faible proportion indique y répondre de façon « régulière ». En cas d'échec, peu d'unités y voient l'occasion de créer un axe structurant (le projet scientifique est alors déterminé par le projet pour lequel est monté un dossier). Le taux d'échec des demandes d'ANR, en particulier, est jugé démotivant par une forte majorité des unités. La plupart sont désireuses d'y participer et ont déposé, ou vont déposer des projets, mais, en cas d'échec, les projets peinent à devenir structurants pour les unités et leurs porteurs ne semblent pas souhaiter renouveler les candidatures étant donné la lourdeur estimée des procédures.

Les projets internationaux (type ERC) n'influencent que de façon tangentielle les projets scientifiques des unités qu'elles soient mono-section ou pluri-sections. Certains directeurs.trices relèvent l'« inadéquation » de leurs thématiques aux AAP extérieurs de sorte que des décisions structurelles, au niveau même des unités de recherche, semblent parfois constituer un obstacle au dépôt de projets.

Certains directeurs.trices estiment que ce sont les unités, leurs projets, leurs choix thématiques et structurels qui devraient prévaloir, dans une logique de « bottom up », et non l'obligation de se structurer selon des normes imposées par les AAP dans un environnement concurrentiel.

3.2.1 Composition des unités (question 1)

Sur les 45 unités ayant répondu à cette question, 18 (40%) sont uniquement en 11^e section, 27 (60%) sont pluri-sections.

Parmi ces dernières, 8 (30%) comprennent une majorité d'anglicistes, 19 (70%) ont des effectifs anglicistes en deçà de 50% de l'effectif total des enseignants-chercheurs de l'unité.

3.2.2 Analyse des 18 unités (soit 40%) mono-section (11^e section du CNU)

17 unités sont des Équipes d'Accueil et une est une UMR (Paris).

Parmi elles, seules 3 unités (16,66%) ne concernent qu'un seul champ : une en littérature (Paris), deux en civilisation (dont une à Paris).

2 unités (11,11%), en région, allient littérature et civilisation.

7 unités (38,88%) complètent ces deux disciplines par la linguistique.

6 unités (33,33%) complètent ces trois disciplines par les études des images (1), par phonétique et cinéma (1), par arts visuels et histoire (1), par traductologie et cinéma (1), par traductologie et anglais de spécialité (1), par traductologie et une ère culturelle (l'Irlande) (1).

Une seule équipe (située à Paris) (5,55%) se concentre sur une période, le Moyen-Âge.

3.2.3 Analyse des 27 unités (soit 60%) pluri-sections

Les UMR y sont plus nombreuses (6, contre 21 EA).

Le plus souvent, les chercheurs et enseignants-chercheurs de la 11^e section sont alors minoritaires dans leur unité (sur 26 unités qui ont répondu sur ce point, seules 6 ont au moins 50% de membres de 11^e section ; 8 en ont moins de 20%). La répartition des disciplines avec lesquelles sont associés les membres de 11^e section est diverse :

- pour la majorité (18 unités, soit 67% des unités pluri-sections), une tendance nette consiste à séparer linguistique d'une part (5 unités), et littérature et civilisation d'autre part (9 unités). Aucune unité n'apparaît centrée exclusivement sur la littérature, et une seule sur la civilisation (les autres membres sont alors spécialistes de sciences politiques, économie, etc.). La didactique, elle, fait l'objet d'une unité spécifique (1 cas), et n'est explicitement mentionnée ailleurs dans les réponses que dans 3 unités.

- pour les autres, 7 unités (26% des unités pluri-sections) allient littérature, civilisation et linguistique, éventuellement didactique. Les membres non anglicistes de l'unité sont alors des spécialistes d'autres langues exclusivement (5 unités ; dont le français et, pour 1, les langues anciennes), ou alors d'autres langues avec des géographes (1) ou des philosophes (1). Ces unités sont toutes des EA, et 6 sont en région / 1 à Paris.

On y ajoutera une unité centrée sur une aire géographique (recherche bretonne et celtique), une autre centrée sur une période (études médiévales). Ces 2 unités allient donc littérature, civilisation et linguistique/philologie, mais avec un point de rencontre précis.

3.2.4 Structuration interne (question 2)

Les unités sont majoritairement structurées en « axes » ou « pôles » ou « thématiques » de recherche fédérant un nombre variable de chercheurs et d'enseignants-chercheurs.

Parmi les 16 unités mono-section ayant répondu à la question (88,88%), 9 unités (50%) utilisent le vocable « axe », 3 (16,66%) celui d'« équipes » (2 à Paris, 1 en région), 2 unités (11,11%) emploient le terme « pôles » et 1 (5,55%), celui de « centre ».

17 des unités pluri-sections, soit une majorité (63%), définissent des axes (3 à 7), tandis que 2 évoquent des thématiques (qui paraissent pouvoir être assimilées à des axes). 1 seule unité (UMR) se définit selon des pôles.

La transversalité s'effectue la plupart du temps autour d'une thématique générale commune à toute l'unité de recherche. 3 unités mono-section (16,66%) (dont 1 à Paris) n'ont pas répondu et 2 (11,11%) dont 1 à Paris, n'en ont pas, mais les 13 autres unités mono-section (72,22%) en affichent une. Il peut s'agir :

- d'une thématique au sens strict : « Représentations et idéologies », « Étude du monde anglophone », « Controverses », « Mythes et réécritures », « Identité et citoyenneté », « Centre(s) et marge(s) » ;
- d'une approche méthodologique : « Interdisciplinarité » ;
- du ciblage d'un corpus : « Le manuscrit Auchinleck, National Library of Scotland ».

Les unités pluri-sections sont elles aussi majoritairement fédérées autour d'une thématique générale (74%), qu'il s'agisse de thèmes (par exemple, « interculturalité », « politique et configuration des identités ») ou, dans deux cas, d'objets d'étude (« unités du langage », « philologie du Moyen-Âge, critique textuelle, travail d'édition »).

La question de l'existence de programmes transversaux n'a pas suscité de réponse dans 9 cas (50%) dont 2 à Paris, preuve, sans nul doute, de l'absence dans ce cas de programmes transversaux. L'autre moitié des unités (50%) dont 4 à Paris, en affiche sous la forme, par exemple, d'axes transversaux (1), de séminaires transversaux avec les Maisons des Sciences de l'Homme ou régionaux (2). Parmi les thèmes, figurent, par exemple, « Démocratie et société », « Médias », « Sens et sensations », « Le scandale » ou « Écriture et violence ». Les unités pluri-sections sont plus nombreuses à rechercher une forme directe de transversalité (18 unités, soit 77% des pluri-sections). Celle-ci prend plusieurs formes : principalement des manifestations (séminaires, colloques), ou encore une participation commune à des projets ANR ou des projets d'une IDEX.

3.2.5 Types de manifestations (question 3)

a- Séminaires de recherche

Sur les 16 unités (88,88%) déclarant un séminaire de recherche, 2 unités (12,5% des réponses) offrent un séminaire bimensuel, 5 (31,25%) proposent un séminaire mensuel, 1 (6,25%) dispense un séminaire trimestriel et 1 (6,25%) déclare un séminaire quatre fois par an. 7 unités (43,75% des réponses) n'indiquent pas de périodicité.

Le rôle central des séminaires apparaît tout aussi clairement pour les unités pluri-sections, qui en organisent toutes. Ceux-ci ont généralement lieu tous les mois ou tous les deux mois (rythme le plus récurrent) ; ils n'ont parfois pas de périodicité définie. Pour les directeurs.trices qui mentionnent un pourcentage, les séminaires se situent aux environs de 30-40% de l'activité (20 à 50%). Les séminaires sont la plupart du temps adossés aux formations et, selon la taille de l'unité, peuvent avoir un effet structurant ; plus les effectifs de l'unité sont importants, plus les séminaires structurent la recherche.

b- Journées d'étude (sur 1 ou 2 jours, < 20 communicants)

Les 18 unités en 11^e section organisent toutes des journées d'étude, manifestation la plus courante qui, d'ordinaire, comporte une part de chercheurs étrangers moindre que les colloques ou congrès. L'organisation de journées d'étude est également une activité commune à toutes les unités pluri-sections. Les directeurs.trices qui mentionnent un nombre évoquent 3 à 4 journées d'étude en moyenne par an (amplitude de 2 à 5), 1 unité jusqu'à 12 journées d'étude ; ceux qui évoquent plutôt un pourcentage se situent en moyenne entre 30 et 50% (amplitude de 10 à 60).

c- Workshops/ateliers

10 unités mono-section n'ont pas répondu (55,55%) et deux (11,11%) ont répondu par la négative ; donc 12 des 18 unités (66,66%) n'organisent pas d'ateliers, activité la moins prisée.

Les définitions peuvent varier mais il s'agit en règle générale soit de tentatives d'exploration ciblées, sur une thématique ou un concept, soit de présentations de logiciels, soit encore de rencontres de chercheurs pour préparer une réponse à un appel à projet. Les workshops fonctionnent comme lieux d'échanges, avec un fort aspect exploratoire et expérimental.

Parmi les 6 unités (33,33%) qui en organisent, 4 précisent le pourcentage représenté : 3% (1), 10% (2 : 1 à Paris et 1 en région) et 30% (1, Paris). Les 2 autres unités (en région) indiquent, l'une, 5 ateliers en 5 ans, l'autre, 2 à 3 ateliers par an.

Au sein des unités pluri-sections, les formats « workshops » ne sont pas plébiscités. 18 unités, soit 67%, ne le pratiquent pas et les autres ne précisent pas la différence avec les « séminaires » dans leur réponse.

d- Colloques ou congrès (> 20 communicants)

Une seule (5,55%) des 18 unités mono-section n'a pas répondu. Pour 4 unités sur les 17 (23,52% des réponses positives, dont 2 à Paris), les colloques représentent 30% de l'activité d'organisation. 5 unités (dont 2 à Paris) affichent entre 30 et 50% sur ce point. Pour 4 unités (dont 1 à Paris), les colloques représentent entre 10 et 30%. 3 unités (toutes en région) n'indiquent pas le pourcentage demandé mais précisent le nombre de colloques par an (entre 1 et 4). Enfin, une unité (région) ne précise ni pourcentage ni nombre.

Les unités pluri-sections sont un peu plus nombreuses à ne pas organiser de colloques de plus de 20 communicants (5, soit 18%), mais pour la majorité, ces colloques constituent là encore un fort pôle d'activité scientifique. Plus de 50% d'entre eux sont internationaux et comprennent une très forte proportion de chercheurs étrangers.

Certaines réponses évaluent une quantité annuelle, les autres une proportion de l'activité de recherche ; dans les deux cas, les résultats sont très variables, de 1% ou activité inférieure à un colloque par an, à une activité très dynamique (3 ou plus par an, ou encore 50% de l'activité de l'unité). Dans la très grande majorité des cas, il s'agit d'au moins un colloque annuel. Sept unités (5 en région, 2 parisiennes) considèrent que les colloques de plus de 20 communicants représentent au moins 27% de leur activité.

e- Autres

La moitié des unités mono-section (50%) ont répondu par l'affirmative en indiquant les actions menées. Parmi les 9 unités, 3 proposent des doctorales (1 à Paris et 2 en région) et 1 (à Paris) mentionne des « actions pour doctorants » sans autre précision. Les autres activités sont assez variées : d'un forum de l'unité avec ses axes (1), de la participation à des conférences culturelles (1) et à des émissions radiophoniques (1) à l'invitation de conférenciers étrangers (1) et à l'organisation d'ateliers dans des congrès à l'étranger (1), en passant par la coopération avec un théâtre (1) ou l'organisation d'un concours d'écriture de nouvelles pour étudiant/es (1). Une même unité peut donner plusieurs réponses, montrant la palette de ses autres activités. Dans tous les cas, le pourcentage, quand il est précisé (3 unités sur les 9), est faible : 3% (région), 5% (Paris) et 10% (Paris).

Les unités pluri-sections semblent plus rarement impliquées dans ce type d'activités : seules 6 (soit 22%) en mentionnent. Il s'agit de doctorales ou colloques doctorants (3), présentation d'ouvrages (1) et autres conférences invitées (1) ou participation à des manifestations locales ou régionales (1).

f- Partenariats économiques et socio-culturels

Il ressort que la formulation de la question (projet scientifique « déterminé ou influencé » par les institutions culturelles ou le monde socio-économique) est rejetée ou corrigée dans de nombreuses réponses. Ainsi, 15 % des réponses sont négatives, 45% soulignent qu'il s'agit de liens ou partenariats ponctuels (souvent *découlant* de la politique de l'unité et non l'inverse), tandis que 40% des réponses sont positives et revendiquent l'influence de diverses institutions sur les projets de l'unité.

Les deux LABEX mentionnés rappellent que l'obtention du LABEX était conditionnée par de tels partenariats et n'a fait que renforcer divers liens sur du long terme.

Les liens avec le monde socio-économique sont plus ténus (10%), avec dans la majorité des cas des travaux dans le domaine de la traduction et de la traductologie (conception de logiciels, par exemple), avec également une mention de la Culture visuelle et des liens avec le monde de la communication, notamment par le biais de Masters professionnels (2,5%).

Les institutions culturelles les plus fréquemment citées, tant pour les partenariats ponctuels que pour les partenariats « déterminants », sont les théâtres nationaux (et universitaires), les bibliothèques municipales (et universitaires), les festivals (théâtre, cinéma, fiction, poésie), les musées (expositions ou collections permanentes), les espaces culturels et l'urbanisme (1 occurrence, soit 2,5%). On constate que les Masters Recherche et les Écoles Doctorales font également le lien avec les partenaires socio-culturels.

3.2.6 Lien du projet avec une stratégie d'établissement axée sur le développement de l'interdisciplinarité (question 4)

Deux unités mono-section (11,11%) (1 en région, 1 à Paris) n'ont pas répondu et 4 (toutes en région) ont répondu par la négative (22,22%), donc en tout 33,33%.

Pour 66,66% des unités mono-section (donc 12 unités sur 18), un projet d'établissement interdisciplinaire influence directement la structuration de l'unité. Cela étant, 2 de ces 12 unités donnent une réponse nuancée : « oui, mais... », « [ce ne sont pas les premières coopérations] pour penser les projets de l'unité ». On constate cependant que les principales disciplines concernées sont les Lettres, les autres langues et les SHS (philosophie, histoire et sociologie, géographie...).

Les unités pluri-sections cherchent plus majoritairement (78%) à penser leur projet en lien avec la stratégie d'établissement ou des établissements. Les autres disciplines concernées sont exclusivement en langues et SHS (le plus souvent, littérature et/ou histoire), hormis pour une unité qui travaille sur langage et cerveau (et s'est alliée notamment à la médecine). Les collaborations concernent le plus souvent le projet dans son ensemble, mais il s'agit pour 1 unité de collaborations transversales plus ponctuelles. Les unités connaissent par ailleurs des situations différentes lors de la mise en place des partenariats hors du champ des études anglophones. Ils sont plus aisés pour une unité déjà pluridisciplinaire, comme le souligne le directeur de l'une d'elles ; pour d'autres, il s'agit de fédérer des éléments très hétérogènes, par exemple une unité mentionne la volonté de l'établissement de fédérer « les SHS en général ». Il est à noter que 6 unités mentionnent un soutien institutionnel ou un travail sur l'interdisciplinarité au sein d'une institution plus grande : université (Paris-Diderot, Montpellier 3), MSHS / MSH (Poitiers, Dijon), PRSH (Pôle de recherche en Sciences Humaines, Le Havre), MILC (Lyon 2), PR2I (Aix-Marseille).

3.2.7 Influence des instances sur le projet des unités (question 5)

Pour les unités mono-section, une unité ne donne pas de réponse (à Paris) et 3 (en région) se déclarent non influencées. Parmi les 14 unités qui indiquent une influence : 2 en région le sont à la fois par l'ED et par la MSH, une (Paris) l'est par l'ED et par la COMUE.

ED (dont contrats doctoraux), COMUE et MSH influencent chacune 5 unités (Paris et région). 2 GIS (l'un sur le genre, l'autre non spécifié) influencent, chacun, une unité (l'une à Paris, l'autre en région).

Un GDR influence une unité (Paris), un LABEX, une aussi (région) et un réseau (Flora Tristan), une aussi (Paris).

La même diversité caractérise les unités pluri-sections. 4 déclarent ne connaître aucune de ces influences, et 2 déclarent ne connaître qu'une influence très modérée, lorsqu'il faut adapter le projet à des demandes de financement. Pour les autres, on note l'influence des institutions suivantes : MSH (7 unités), de l'ED (6 unités), de la COMUE (4 unités), de la structure fédérative (5 unités), d'un GIS (3 unités). S'y ajoutent les mentions uniques suivantes : GDR, Cité du Genre (Paris), IDEX (en cours de candidature). Certaines unités sont très impliquées avec plusieurs de ces instances extérieures : par exemple, une MSH, un GIS, une ED, la COMUE. Pour ceux qui détaillent le rôle de chaque instance, on note sans surprise que l'ED contribue surtout à des contrats doctoraux et à la formation transversale (et pour une unité, à la mobilité entrante et sortante), la MSH à des financements de projets (et, pour une unité, au développement de plateformes numériques).

On notera la remarque suivante de la part de deux directeurs d'unités : les questions dans cette rubrique sont, à leurs yeux, posées de manière inadéquate, puisque ce ne sont pas les différents AAP et les instances qui devraient avoir un effet structurant sur les unités, mais l'inverse.

3.2.8 Influence des AAP sur le projet des unités (question 6)

a- Les appels à projets locaux et nationaux (type ANR)

Pour 3 unités mono-section : pas de réponse (en région) ; pour 4 (2 en région, 2 Paris) : pas d'influence. Sept unités (38,88%) sur 18 n'indiquent donc pas être directement influencées par les AAP.

3 autres unités (16,66%) (en région) indiquent « peu d'influence ».

Au total, 55% des unités en 11^e section estiment donc que les appels à projets n'ont pas, ou peu, d'influence sur la façon dont elles organisent leur projet scientifique pluriannuel.

7 unités (38,88%) (4 en région et 3 à Paris) reconnaissent, quant à elles, une influence.

2 unités indiquent avoir connu un échec (en région) et 3, plusieurs échecs (2 en région, 1 à Paris).

Pour les unités pluri-sections, les réponses sont identiques :

Pour 8 unités (29,4%), les appels à projets financés locaux ou nationaux n'exercent aucune influence ; + 3 « en cours de réflexion », et 4 « parfois / très peu ». Au total, 55% des unités pluri-sections estiment que les appels à projet n'ont pas, ou peu, d'influence sur la façon dont elles organisent leur projet scientifique pluriannuel. Il semblerait donc que plus de la moitié des unités aient tendance à penser leur projet indépendamment du contexte.

D'autres financements sont mentionnés, mais par une seule unité dans tous les cas : appels de la Région, projet en lien avec l'ED, politique locale des Allocations de Recherche Doctorale.

Seules 4 unités disent répondre régulièrement à des appels de type ANR ; pour l'une d'elles, c'est l'occasion, même en cas d'échec, de créer un axe structurant (le projet scientifique est alors déterminé par le projet pour lequel est monté un dossier).

b- Les appels à projets européens

7 unités (38,88%) n'ont pas répondu (6 en région, 1 à Paris) et 4 (22,22%) se disent non influencées, donc en tout 11 unités (61,11%) estiment ne pas être influencées par les appels à projets européens de ce type.

3 unités (16,66%) (2 en région, 1 à Paris) notent peu d'influence et 1 unité (5,55%) (à Paris) admet exercer une veille (soit 22,22% des unités pour lesquelles les projets ont peu d'influence).

3 unités (16,66%) notent une influence (2 en région, 1 à Paris qui indique « 2 ou 3 candidatures en cours »).

Le constat est similaire pour les unités pluri-sections :

- 13 unités (48%) n'y répondent pas du tout et 5 qui n'y ont pas encore eu recours mais ont une demande en cours ou en réflexion. Une unité regrette une aide très limitée, et donc un fort taux d'échec.
- 3 unités déclarent avoir une ERC en cours, et 1 unité mentionne « beaucoup de projets européens » autour desquels s'articulent des thématiques.

D'autres types d'internationalisation apparaissent (mentions uniques) : CERCLES (rassemblement européen des centres de langues), concours à l'établissement d'un Master européen...

c- Financements LABEX / IDEX / EQUIPEX

3 unités mono-section (16,66%) (en région) n'ont pas répondu et 9 ont répondu par la négative (50%) (dont 1 à Paris), donc 66,66% des unités ne sont pas concernées.

3 unités ayant répondu (16,66%) (dont 1 à Paris, 2 en région) appartiennent à un LABEX.

4 unités ayant répondu (22,22%) (toutes à Paris) appartiennent à un IDEX.

1 unité (Paris) relève à la fois d'un LABEX et d'un IDEX.

Au total, ce sont donc 6 unités (33,33%) qui sont concernées par ce type de financement, avec une prédominance de Paris parmi les unités ayant répondu à la question.

Les unités pluri-sections sont encore moins nombreuses à bénéficier de tels financements : 21 (78%) n'en ont pas, auxquelles il faut en ajouter 2, pour lesquelles une candidature IDEX est en cours, mais qui ne bénéficient donc pas de ces financements à l'heure actuelle. En d'autres termes, seules 4 sont concernées par ces financements à l'heure actuelle (2 UMR et 2 EA) :

- LABEX : 3
- IDEX : 1
- EQUIPEX : 1 (aussi dans un LABEX et un IDEX)
- et une unité « indirectement » dans ces projets *via* OpenEdition.

d- Éléments représentant un frein aux dépôts de projets nationaux ou internationaux

Les réponses à cette question ont été très nombreuses : 17 des 18 unités mono-section (94,44%), 25 des 27 unités pluri-sections (92,6%). C'est l'indice d'un intérêt réel pour ces types de projets ; mais les réponses font également apparaître clairement une forme de découragement face à l'énergie déployée pour un résultat aléatoire. Parmi les motifs, on trouve notamment les suivants (avec parfois plusieurs motifs pour une même unité) :

- Lourdeur / complexité des dossiers : 7 unités mono-section, 9 pluri-sections
- Caractère chronophage : 6, 7
- Manque de soutien administratif : 6, 4
- Taux de réussite « dérisoire » : 4, 4 (dont une unité pluri-sections qui mentionne plusieurs échecs successifs)
- Surcharge de travail des enseignants-chercheurs (tâches administratives) : 3, 6
- Taille insuffisante de l'unité : 2 (0 pluri-section)
- « Inadéquation entre leurs axes et nos intérêts majeurs » : 2 (0 pluri-section)
- Interdisciplinarité des projets : 2 pluri-sections
- Difficulté à s'insérer dans les projets (par exemple, Horizon 2020) pour les LSH : 1 pluri-section
- Frein : « convertir la recherche fondamentale en recherche appliquée » : 1 (0 pluri-section)

Un directeur note une meilleure réussite des projets internationaux par rapport aux projets nationaux.

3.2.9 Cellules d'aide au montage de projets (question 7)

Les 17 unités mono-section ayant répondu (94,44%) sur les 18 disposent d'une cellule d'aide au montage de projets. Dans 11 cas (61,11%), elle est dite dynamique et efficace (9 en région, 2 à Paris). Dans 6 cas (33,33%), le personnel y est dit insuffisant (3 en région, 3 à Paris). Le rattachement de cette cellule est rarement évoqué : service commun à la Maison de la recherche (1), 2 personnes pour toute l'université (1), une cellule pour toute l'université (2).

Le constat est le même pour les unités pluri-sections. 23 unités sur les 27 disposent d'une cellule d'aide au montage de projets, et dans la très grande majorité des cas (21), elle est jugée précieuse et efficace. Le rattachement de cette cellule est une fois encore varié (notons que là encore, il est rarement évoqué) : 1 personne à plein temps dans une COMUE, 1 cellule partagée par plusieurs laboratoires d'un même établissement, cellule interuniversitaire (Paris), cellule au sein d'une Maison des Sciences de l'Homme.

3.2.10 Influence des délégations CNRS et IUF (question 8)

3 unités mono-section (toutes en région) (16,66%) n'ont pas répondu et 4 (22,22%) notent que cela a « peu d'influence », soit, en tout, 7 unités (toutes en région) (38,88%).

4 unités (22,22%) ont au moins un/e enseignant/e en délégation CNRS. 8 des 16 délégations CNRS (soit 50%) sont à Paris. 1 unité (5,55%) (Paris) a 10 enseignants-chercheurs en délégation auprès du CNRS, soit 62,5% de l'ensemble des délégations.

On compte 11 délégations IUF réparties dans 7 unités. 38,88% des équipes ont au moins un membre IUF. 6 des 11 IUF (soit 54,54%) sont à Paris.

Dans les unités pluri-sections, 14 unités (52%) évoquent une absence d'influence, et une précise que ces délégations sont l'occasion de projets individuels seulement. Il est important d'ajouter par prudence qu'un certain nombre indiquent le nombre de délégations pour l'unité, mais sans répondre précisément à la question d'une possible *influence* sur les travaux collectifs de l'unité.

Pour ce qui est du nombre de délégations, il est moins élevé que pour les unités mono-section : 3 délégations CNRS (2 en région, 1 Paris) et 2 délégations IUF (1 Paris, 1 région). Globalement, on constate donc que les délégations sont majoritairement obtenues par des enseignants-chercheurs travaillant dans des unités de 11^e section uniquement.

3.3 Financements et moyens (Anne Dunan-Page et Manuel Jobert)

Résumé général

La majorité des unités anglicistes ou majoritairement anglicistes continuent de fonctionner sur crédits contractuels récurrents et se pose la question du succès des réponses aux AAP, hormis pour la linguistique qui attire un nombre de financements extérieurs supérieur à celui des autres disciplines. Si la taille de l'unité influence relativement peu la dotation récurrente rapportée au nombre d'enseignants-chercheurs, les établissements à Paris sont globalement mieux dotés que les établissements en région.

La production des chercheurs anglicistes nécessite encore des déplacements fréquents à l'étranger, que ce soit pour participer à des manifestations internationales qui assurent le rayonnement de la recherche française, pour des séjours de recherche dans les bibliothèques anglo-saxonnes, ou pour concrétiser des réseaux qui, à terme, devraient déboucher sur des dépôts de projets. Le développement considérable des ressources numériques ces dernières années n'a pas entièrement libéré les anglicistes de la nécessité de passer du temps dans les institutions bien dotées du point de vue documentaire dans l'aire géographique qui constitue leur objet de recherche. En outre, les études sur sources primaires (manuscrits/archives), et le caractère interdisciplinaire de la civilisation contemporaine, qui se fonde de plus en plus souvent sur des enquêtes de terrain et des questionnaires, rendent indispensables les déplacements.

Les enseignants-chercheurs disposent d'un système de délégations auprès des UMR et de l'Institut Universitaire de France. Étant donné leur nombre, ces délégations ne peuvent pas combler l'absence d'une politique concertée et systématique de CRCT qui permettrait aux enseignants-chercheurs de libérer à intervalle régulier du temps pour la recherche, notamment à l'étranger, et pour mettre en œuvre leurs projets collaboratifs et développer leurs partenariats internationaux. Les établissements, quelles que soient leur taille et leur implantation sur le territoire, jouent un rôle clé, à côté de la 11^e section du CNU, mais le nombre de congés attribués reste encore beaucoup trop faible. La rareté des congés impose l'élaboration de critères. Ces choix sont nécessaires étant donné le nombre réduit de congés sabbatiques, mais ne permettent pas toujours d'accorder du temps aux enseignants-chercheurs dont la production scientifique est pourtant soutenue, régulière et innovante et dont les nombreuses activités freinent par ailleurs le dépôt de projets.

En conclusion, la nécessité d'une augmentation significative du nombre de semestres de CRCT paraît un facteur déterminant pour encourager à la fois la production académique et la recherche de financements extérieurs.

Les unités de recherche anglicistes ou majoritairement anglicistes, la plupart du temps, partagent des personnels avec d'autres unités, les tâches des personnels étant mutualisables sur plusieurs unités LSH et assurant la continuité de service. Plus de la moitié des unités disposent d'un seul personnel mutualisé, sans différence notable en fonction de la taille, entre des unités de 20-40 enseignants-chercheurs et des unités comprenant plus de 40 enseignants-chercheurs.

Dans l'ensemble, le nombre des personnels administratifs, variant entre 1 et 2 personnels partagés entre plusieurs unités, ne correspond pas aux besoins effectifs des unités de recherche qui font face à de nouvelles exigences dans leur développement, dont la recherche de financements extérieurs et le développement des coopérations internationales.

La décharge de service permet aux directeurs d'unités de pallier en partie ce manque de personnel. En grande majorité (80%), la décharge n'est pas partagée entre plusieurs personnes, signe de l'importance de la charge de travail individuelle, plutôt que collective, du/de la directeur.trice d'unité. L'impression qui se dégage est que la carence en personnel contraint les directeur.trices à se détourner des fonctions de pilotage pour remplir des tâches dont la nature est plus directement administrative.

3.3.1 Financements (questions 11 et 13)

La première constatation concerne les importants écarts de dotations. Les moyennes présentées ci-dessous ne constituent donc qu'un guide très approximatif et on se doit bien entendu de prendre en considération les grandes disparités entre les unités et les établissements.

La part des financements récurrents des unités se situe entre 100% et 60%. La plupart des établissements proposent des Bonus Qualité Recherche/Bonus Performance, permettant d'augmenter la dotation des unités sur des critères locaux, allant de 10 à 25% de la dotation récurrente. La part des autres financements, régionaux ou internationaux (réponses aux appels d'offre) se situe entre 0 à 15%. Sept unités indiquent des financements extérieurs bien supérieurs à la dotation récurrente, dont deux pour des projets en linguistique.

Si on rapporte les dotations récurrentes au nombre d'enseignants-chercheurs, la moyenne des 34 unités ayant répondu à la question se situe à 1142€ par enseignant-chercheur, ce qui ne constitue qu'un rapport grossier puisque la dotation est utilisée pour les projets collectifs et non pour les seules missions. Il permet néanmoins de donner une idée de la disparité des financements par unité, entre 300€ et 2456€. Selon ce mode de calcul, la quasi-totalité des unités des établissements parisiens et franciliens ont un financement par enseignant-chercheur se situant au-dessus de 1000€.

- 1 unité au-dessous de 20 EC au total (11^e section) : 1000€ par enseignant-chercheur
- 18 unités entre 20-40 EC (mono- et pluri-sections): 1056€ en moyenne
- 13 unités de plus de 40 EC (mono et pluri-sections) : 1224€ en moyenne³

- Moyenne pour les établissements en région : 956€
- Moyenne pour les établissements à Paris/Île de France : 1485€

3.3.2 Congés pour Recherche et Conversion Thématique (question 12)

90,91% des unités ayant répondu indiquent avoir bénéficié d'au moins un CRCT sur une période de trois ans (2013, 2014, 2015) et 86,36% d'un CRCT au titre de la 11^e section du CNU.

Les chiffres fournis par la 11^e section du CNU sont les suivants :

- 2013 : 10 semestres pour 70 candidats (50 MCF et 20 PR)
- 2014 : 9 semestres pour 70 candidats (50 MCF et 20 PR)
- 2015 : 9 semestres pour 69 candidats (56 MCF et 13 PR)

Le nombre de semestres de CRCT octroyés par la 11^e section du CNU est faible (28 semestres pour 209 candidats), particulièrement pour les Professeurs. Il représente 40% des CRCT accordés par les établissements.

³ Ont été omises deux unités qui ont décompté, en sus de leur dotation récurrente, les contrats financés.

Le nombre de CRCT est corrélé à la taille des unités mais on constate que les unités les plus importantes en termes d'effectifs ont une proportion plus importante de CRCT accordés par la 11^e section du CNU. S'il n'y a quasiment pas de différence entre les CRCT accordés par les établissements à Paris et par ceux des établissements des autres régions, les unités à Paris et en Île de France ayant répondu ont eu des chances supérieures d'obtenir des CRCT auprès de la 11^e section du CNU.

3.3.3 Personnel administratif (question 14)

Sur les 21 unités ayant répondu à la question 3 (14%) ont déclaré avoir 1 personnel administratif dédié, 2 unités mono-section (comprenant respectivement 56 et 31 enseignants-chercheurs) et 1 unité pluri-sections, majoritairement en 11e (40 enseignants-chercheurs).

Deux unités mono-section (comprenant 3 et 24 enseignants-chercheurs respectivement) n'ont aucun personnel.

35 unités ont déclaré des personnels mutualisés parmi plusieurs laboratoires. Le nombre varie entre 1 et 3 personnels. Deux unités déclarent 14 et 15 personnels en propre et sont clairement sur un fonctionnement différent de la majorité des unités. Sur les 33 unités, 8 ont 3 personnels (24, 24%), 8 ont 2 personnels (24, 24%), 15 ont un seul personnel (45, 45%).

La moyenne se situe à 1,5 personnel mutualisé par unité si l'on ne tient pas compte des unités ayant un taux d'encadrement exceptionnel.

- Unités au-dessous de 20 EC (mono-section) : moyenne de 0,5 personnel mutualisé (une unité à 0 ; une unité à 1)
- Unités entre 20-40 EC (mono et pluri-sections): moyenne de 1,23 personnel mutualisé
- Unités de plus de 40 EC (mono et pluri-sections) : moyenne de 2,05 personnel mutualisé

Les trois unités déclarant 3 personnels mutualisés, dont une UMR, ont respectivement 34, 41 et 42 enseignants-chercheurs.

Parmi les unités n'ayant déclaré que des personnels mutualisés, les effectifs Paris/région se répartissent comme suit :

Nombre de personnel mutualisé	Nombre d'unités à Paris	Nombre d'unités en région
0	1	1
1	3	5
2	4	2
3	1	2

3.3.4 Décharges et primes (question 15)

Sur les 39 directeurs d'unités ayant répondu à la question, un seul indique avoir opté pour une prime (1000 euros pour une unité de 42 enseignants-chercheurs) plutôt que pour une décharge de service et 7 (18%) indiquent partager une décharge avec leur directeur.trice adjoint.e ou entre plusieurs membres de l'unité, responsables de projets scientifiques.

- Unités de moins de 20 enseignants-chercheurs (les 2 étant en 11^e section) : décharge 0h (1 unité) et 12h (1 unité)
- Unités entre 20 et 40 enseignants-chercheurs : 36h en moyenne de décharge annuelle, soit environ 1/6^e du service d'enseignement

- Unités de plus de 40 enseignants-chercheurs : 52h en moyenne de décharge annuelle, soit un peu moins de 1/3^e du service d'enseignement
- Quatre directeurs.trices d'unités (de 25, 40, 41 et 47 enseignants-chercheurs) ont une décharge supérieure à 90h, dont trois dans des établissements parisiens et un en région.

La répartition Paris/régions est la suivante :

Paris

- 44,25h en moyenne de décharge annuelle, tous effectifs confondus
- Unités entre 20 et 40 enseignants-chercheurs : 36h en moyenne de décharge annuelle
- Unités de plus de 40 enseignants-chercheurs : 52,5h en moyenne de décharge annuelle

Régions

- 33h en moyenne de décharge annuelle, tous effectifs confondus
- Unités entre 20 et 40 enseignants-chercheurs : 32h en moyenne de décharge annuelle
- Unités de plus de 40 enseignants-chercheurs : 66h en moyenne de décharge annuelle

Globalement, il n'y pas de différence notable entre le temps de décharge des unités dans les régions ou à Paris/Île de France. Le petit nombre de directeurs.trices d'unités en région comprenant plus de 40 enseignants-chercheurs n'est pas véritablement représentatif mais il indique des décharges supérieures à la moyenne de celles proposées dans les établissements parisiens et franciliens, pour des unités de taille équivalente.

3.4 Formations et doctorants (*Christian Auer et Susan Finding*)

Résumé général

Le nombre de doctorants anglicistes, dans les unités ayant répondu à la question, est stable ou en hausse sur la période, sans différence selon le statut de l'unité, témoignant de l'attractivité des études anglophones. On constate toutefois que les unités des établissements à Paris attirent environ deux fois plus de doctorants que les établissements en région, quelle que soit la taille des unités.

Le nombre de cotelles avec les pays anglophones reste faible, témoignant de la difficulté à mettre en place des accords. Les cotelles sont encore trop peu nombreuses avec la Grande-Bretagne et l'Amérique du Nord, sur l'ensemble du territoire, et inexistantes avec certains pays du Commonwealth. Les cotelles avec les pays du bassin méditerranéen sont en revanche plus nombreuses.

Environ 40% des unités indiquent pratiquer des codirections de thèse entre directeurs de recherche et maîtres de conférences non habilités, signe de l'importance aujourd'hui accordée à la codirection dans la carrière des maîtres de conférences.

La principale difficulté reste le très faible nombre de contrats doctoraux (hors projets financés) alloués aux doctorants en études anglophones, la moyenne se situant autour de 17% de thèses financées, mais seulement 12% dans les unités en 11^e section.

3.4.1 Adossements des unités aux Masters et concours de l'enseignement secondaire (question 14)

La grande majorité des unités de recherche soulignent aujourd'hui le lien existant entre leurs projets scientifiques et les Masters recherche, les Masters étant « adossés » aux unités. Les unités font état de liens réels, très étroits et tangibles, qui n'existaient pas forcément auparavant. Les étudiants de Master sont aujourd'hui pleinement intégrés dans les travaux de l'unité, comme l'étaient les seuls doctorants il y a quelques années. Dans la plupart des unités, ils sont non seulement invités à assister aux diverses manifestations qu'elles organisent, mais aussi encouragés à y participer. Certaines unités proposent aux étudiants de coordonner leurs propres manifestations scientifiques (des « masteriales » sur le modèles des « doctoriales »), de diffuser leur recherche sous la forme de blogs ou de carnets, d'être présents sur les réseaux sociaux. L'articulation se fait également *via* les séminaires de Master, en lien direct avec les travaux des directeurs de recherche. Enfin, avec le développement du numérique, les unités proposent des solutions pour le stockage des mémoires en accès libre. Ce rapprochement flagrant entre les unités de recherche et les Masters Recherche, ainsi que les efforts pour diffuser leurs travaux et leurs activités de recherche, constituent une des grandes forces du champ.

Concernant les concours de recrutement de l'enseignement secondaire, près de 90% des unités indiquent qu'il n'y a aucun lien entre leurs projets scientifiques et les programmes de l'agrégation. On note, cependant, que de nombreuses unités organisent des journées d'études sur les questions au programme de l'agrégation. On perçoit ainsi un certain décalage avec, d'un côté, la déclaration d'une absence de corrélation directe entre l'unité et les programmes de l'agrégation et, de l'autre, l'organisation par les unités de recherche (et non pas par les composantes chargées des formations) d'événements s'y rapportant. Le statut scientifique des journées d'études autour des questions de concours reste encore flou, en particulier lorsqu'il

s'agit de définir la portée des ouvrages qui en émanent et leur importance parmi les autres publications des enseignants-chercheurs.

3.4.2 Effectifs des doctorants anglicistes depuis 2013 (question 15)

Les réponses des 45 directeurs.trices de recherche se répartissent comme suit :

Nombre de doctorants par équipe	Nombre d'équipes	Pourcentage
Sans indication	1	2 %
0 (doctorant)	2	4 %
1 à 5 (doctorants)	9	20 %
6 à 10	11	24 %
11 à 15	5	11 %
16 à 20	3	6 %
21 à 25	5	11 %
26 à 30	2	4 %
31 à 35	1	2 %
36 à 40	2	4 %
41 à 45	1	2 %
46 à 50	2	4 %
60 et plus	1	2 %
	45	100%

59 % des équipes ont 15 doctorants ou moins ; 12 % des équipes ont 36 doctorants ou plus.

On ne constate pas de différence notable pour le nombre de doctorants entre les Équipes d'Accueil (16 en moyenne) et les UMR (14 en moyenne) : les 7 UMR ayant répondu à la question ont un nombre de doctorants par UMR compris entre 0 et 60.

Le nombre moyen de doctorants des unités à Paris est de 20 alors que pour les unités en région, il est de 9.

La moyenne du nombre de doctorants par enseignant-chercheur dans les unités de recherche est de 0.7 (nombre total d'enseignants maîtres de conférences et professeurs). On constate des écarts importants, le chiffre variant entre 0.1 et 2. Sans surprise, en règle générale, plus le nombre d'enseignants est élevé plus le nombre de doctorants l'est aussi, même si certaines unités aux effectifs limités ont un bon ratio.

Évolution sur la période 2013-2015

- Effectifs en hausse : 14 31 %
- Effectifs en baisse : 6 13 %
- Effectifs stable : 15 33 %
- Sans indication : 10 22 %

64% des directeurs.trices interrogés, que l'unité soit mono-section ou pluri-sections, indiquent que le nombre de doctorants en études anglophones est stable ou en hausse, ce qui témoigne de l'attraction du domaine et de la vitalité de l'encadrement.

Outre les prix de thèses proposés par les sociétés savantes et les différents établissements, la visibilité est assurée, au niveau national, par le Prix de la Recherche SAES/AFEA qui

récompense parfois des ouvrages tirés de thèses, et, par exemple, le Prix Le Monde de la Recherche Universitaire en Sciences Humaines et Sociales (Christine Geoffroy, *La Mésentente cordiale. Voyage au cœur de l'espace interculturel franco-anglais* ; Claire Arènes, *Le programme Prevent et les musulmans en Grande-Bretagne, enjeux et contradictions de la 'prévention du terrorisme'*).

3.3.3 Cotutelles depuis 2013 (question 16)

Les 41 réponses obtenues (qui concernaient uniquement les doctorants en études anglophones en cotutelle avec une université étrangère, quelle que soit la nature de l'unité) se répartissent comme suit :

Aucune cotutelle	20 (unités)	48 %
1 cotutelle	9 (unités)	21 %
2 à 5 cotutelles	8	19 %
Plus de 5 cotutelles	4	9%

Les pays suivants sont représentés, pour un total de :

Algérie, 2 (cotutelles)
 Allemagne, 2
 Australie, 3
 Belgique, 1
 Bénin, 1
 Brésil, 2
 Canada, 4
 Congo, 1
 Espagne, 2
 États-Unis, 4
 Grande-Bretagne, 7
 Grèce, 2
 Inde, 2
 Irlande, 1
 Israël, 1
 Italie, 3
 Macédoine, 1
 Madagascar, 1
 Pologne, 2
 Roumanie, 1
 Sénégal, 1
 Slovaquie, 1
 Tunisie, 4

Le nombre de cotutelles de thèse ne semble pas avoir de lien direct avec le nombre d'enseignants-chercheurs, le statut des unités (UMR ou EA), ou la position géographique des établissements concernés. Ce nombre reste faible, la moitié des unités interrogées n'ayant pas de cotutelle, mais on constate que la mise en application est tout de même possible, même avec des pays dans lesquels les frais d'inscription sont élevés. La proportion d'unités n'ayant pas de cotutelle ou une seule s'élève à 70%. En revanche, 4 unités totalisent à elles seules 21 cotutelles sur la période de référence, signe d'une forte disparité.

Les pays anglophones (États-Unis, Grande-Bretagne, Irlande et pays du Commonwealth, Canada, Inde, Australie) sont naturellement les mieux représentés mais le nombre de cotutelles par aire géographique ne dépasse jamais 7, sur l'ensemble du territoire. Certains pays (Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande...) ne sont pas du tout représentés, bien que de langue ou de tradition anglophone. En Amérique du Nord, la proportion de cotutelles avec le Canada est égale à celle avec les États-Unis. La proportion des thèses en cotutelle avec des établissements du bassin méditerranéen (13 pour l'Espagne, l'Italie, la Grèce, l'Algérie, et la Tunisie) est proportionnellement élevée, tandis que les cotutelles sont pratiquement inexistantes avec les pays d'Europe du Nord. Les cotutelles se mettent donc en place, en Europe (à l'exception de l'Allemagne) et au Maghreb, sans lien direct avec l'aire géographique et linguistique du monde anglophone.

3.3.4 Codirection de thèses entre directeurs de recherche (PR et MCF HDR) et MCF non habilités, depuis 2013 (question 17)

Dix-neuf unités sur les 44 ayant répondu à la question déclarent que des codirections, entre directeurs de recherche et MCF non habilités, sont actuellement en cours (soit 43%).

Sur ces 19 unités, 10 ont plus de 20 enseignants-chercheurs en 11^e section. 2 UMR sur 7 indiquent qu'elles ont, actuellement, de telles codirections.

Six des 18 unités entièrement en 11^e section (33%) pratiquent la codirection, 4 des 8 unités majoritairement en 11^e section (50%), et 8 des 19 unités pluri-sections (42%).

Cinq unités avec plus de 20 doctorants (en 11^e section et majoritairement en 11^e section) sur les 26 ayant répondu à la question pratiquent la codirection (soit 19%).

Neuf unités avec moins de 20 doctorants sur les 29 ayant répondu à la question pratiquent la codirection (soit 31%).

Les codirections entre PR/MCF HDR et MCF non habilités représentent un peu plus de 40% des directions de thèses au sein des unités interrogées. L'hypothèse que les petites unités auraient recours à la codirection par nécessité (peu de PR/MCF HDR) n'est pas vérifiée. En revanche, les unités pluri-sections y ont recours plus fréquemment que les unités composées uniquement d'enseignants-chercheurs de 11^e section. Les unités avec 20 doctorants ou plus (en 11^e section et majoritairement en 11^e section) ont généralement peu recours à la codirection ; les unités avec un nombre plus élevé de doctorants y ont recours plus fréquemment.

3.3.5 Contrats doctoraux depuis 2013 (question 18)

Au total, on dénombre 105 contrats doctoraux d'établissement et 13 contrats doctoraux sur projet sur environ 700 doctorants anglicistes.

- 61 contrats doctoraux d'établissement (soit 58%) et 7 contrats doctoraux sur projets (soit 54%) sont attribués aux doctorants dans des unités en 11^e section où sont inscrits 435 doctorants, soit 61% du total des doctorants.
- 25 contrats doctoraux d'établissement (soit 24%) et 3 contrats doctoraux sur projets (soit 23%) sont attribués aux unités qui comprennent une majorité de membres en 11^e section où sont inscrits 145 doctorants anglicistes (soit 20% du total des doctorants anglicistes).
- 15 contrats doctoraux d'établissement (14%) et 3 contrats doctoraux sur projets sont attribués aux unités pluri-sections où sont inscrits 136 doctorants anglicistes soit 19% du total).

L'attribution des contrats doctoraux par les établissements ne dépend ni du type de structure (UMR/EA) ni de la taille de l'unité, ni du nombre d'anglicistes.

Taux de financement des doctorants anglicistes par types d'unités

- Unités mono-section : 12%
- Unités pluri-sections, 11^e section majoritaire : 37%
- Unité pluri-sections, 11^e section minoritaire : 31%

Sur l'ensemble des unités ayant répondu à la question, seuls 16,8% des doctorants anglicistes sont financés. On constate donc un manque crucial de contrats pour les doctorants anglicistes. Cette tendance est particulièrement visible chez les unités mono-section. Cumulativement, ce sont les unités pluri-sections mais à forte majorité angliciste qui sont les mieux dotées.

3.5 Publications et diffusion de la recherche (Clément Oudart et Mathilde Rogez)

Résumé général

Les chercheurs et enseignants-chercheurs en études anglophones sont très présents et reconnus dans les publications internationales où ils occupent une place grandissante chez les éditeurs académiques les plus prestigieux, en particulier en Grande-Bretagne que ce soit chez des presses universitaires (Oxford University Press, Cambridge University Press, Manchester University Press, Edinburgh University Press...) ou des éditeurs commerciaux (Ashgate, Routledge, Palgrave Macmillan...).

Les unités, dans leur très grande majorité, consacrent une partie de leur dotation à financer les publications de façon directe ou indirecte, en particulier sous la forme d'aides pour les droits de reproduction, la traduction, ou le copy-editing.

Les publications sont en outre encouragées via les revues des unités (en 15 ans, plus d'une vingtaine de revues associées aux unités ont vu le jour, 14 depuis 2010 seulement) ou les collections en études anglophones aux presses universitaires.

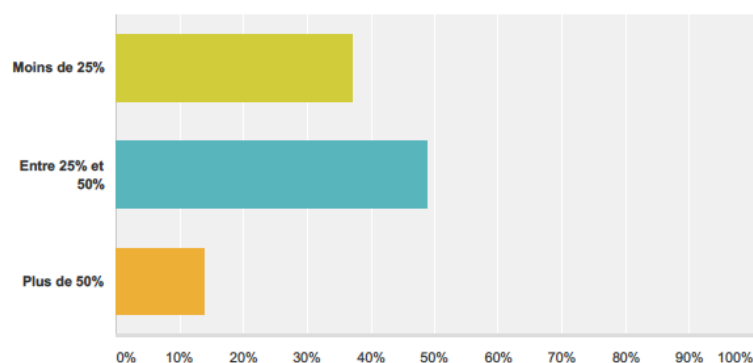
Les unités de recherche jouent donc aujourd'hui un rôle clé dans la diffusion de la recherche en études anglophones, par la création et/ou le financement de revues spécialisées, mais ces revues restent le plus souvent administrées par les enseignants-chercheurs eux-mêmes, en l'absence de secrétariat de rédaction dédié.

Les plateformes d'OpenEdition ont accompagné la transition vers les supports numériques : les unités plébiscitent revues.org pour la création ou la migration de leurs revues, et 76% des directeurs.trices d'unités indiquent aujourd'hui encourager la publication de carnets de recherche sur hypotheses.org.

Des collections sur HAL-SHS voient actuellement le jour mais se pose, en particulier pour les Équipes d'Accueil, la question du dépôt rétrospectif des métadonnées et des documents en texte intégral, même s'il semble y avoir une volonté des enseignants-chercheurs de déposer à l'avenir, par exemple, suite à l'entrée des publications précédentes par des personnels administratifs. Il est à noter que les doctorants sont sensibilisés à la question du dépôt et peuvent jouer un rôle d'entraînement. Les unités de recherche sont des rouages essentiels pour améliorer l'information des enseignants-chercheurs.

3.5.1 Publications internationales (question 19)

À l'heure où les universitaires sont de plus en plus encouragés à publier à l'étranger, et en particulier en raison des enjeux de la recherche en études anglophones, qui est naturellement portée à être diffusée à l'étranger, près de 50% des unités se situent entre 25 et 50% de publications internationales et 14% d'entre elles déclarent que plus de 50% des publications sont publiées à l'étranger.



Choix de réponses	Réponses	
Moins de 25%	37,21%	16
Entre 25% et 50%	48,84%	21
Plus de 50%	13,95%	6
Total		43

La taille ou la composition des unités de recherche semble avoir peu d'incidence sur la variation du taux de publication à l'étranger, même si l'on note que certains chercheurs, plus isolés dans des laboratoires pluri-sections du fait de leur spécialisation, semblent en conséquence davantage encouragés à publier à l'étranger. En outre, on notera que la plupart des unités de recherche publient une, voire plusieurs revues, ou bien bénéficient de la présence d'une ou plusieurs collection(s) consacrée(s) aux études anglophones au sein des presses universitaires de leur établissement.

La plupart des presses universitaires ou des revues internationales citées de manière récurrente dans les questionnaires sont particulièrement réputées. Les chercheurs français en études anglophones figurent ainsi en bonne place dans les collections publiées par Oxford University Press, Cambridge University Press, Edinburgh University Press, Manchester University Press pour ne citer que les principales, mais aussi dans celles d'autres maisons d'édition sérieuses et exigeantes ou dans des revues internationales à la pointe dans leur domaine (linguistique, études théâtrales...).

3.5.2 Les revues des unités de recherche (question 21, Annexes 7 et 8)

Près de 95% des unités en 11^e section déclarent disposer d'une revue leur étant directement associée. Ces revues sont florissantes, une tendance assurément favorisée par le développement des supports numériques. On dénombre ainsi 23 créations depuis 2000 (14 depuis 2010), y compris une revue dédiée spécifiquement aux travaux de doctorants. Certaines grandes revues du domaine, comme *Études anglaises*, ne sont rattachées ni à une société savante ni à une unité. Si on décompte cependant les revues recensées par les deux questionnaires de la SAES, ce sont plus de 50 revues qui sont rattachées aux unités de recherche où travaillent des chercheurs en études anglophones, dont 24 portent spécifiquement sur ces études, et qui s'ajoutent donc aux revues des sociétés savantes. Certaines revues (*Études britanniques contemporaines*, *Cahiers Victoriens et Édouardiens*...) sont en outre rattachées à la fois à une société et à une unité. Les données sont parfois trop partielles pour être finement analysées, mais nombre de publications pluridisciplinaires semblent directement portées par des chercheurs en études anglophones ou représentent majoritairement ces études, même si le périmètre de la revue est plus large.

En croisant ces données avec celles recueillies au 3.3.3 sur les personnels rattachés aux unités de recherche, il est clair que la très grande majorité des Équipes d'Accueil ne disposent pas d'un secrétariat de rédaction dédié à leurs(s) revue(s). Le travail éditorial étant pris en charge par les enseignants-chercheurs eux-mêmes, l'implication dans les comités de rédaction des revues doit être pris en considération dans la carrière des enseignants-chercheurs.

On constate la longévité de revues reconnues et établies parfois depuis plus de 50 ans, ainsi la revue *Caliban*, la plus ancienne citée pour les études anglophones, suivie de près par *RANAM* et les *Cahiers élisabéthains*, et par plusieurs autres publications encore : preuve, une fois de plus, de la grande qualité de la recherche en études anglophones conduite en France et reconnue à l'étranger.

Les revues sont le plus souvent très strictes dans leur politique éditoriale, avec comité de lecture et double expertise en aveugle. La plupart migrent ou ont migré vers un support numérique, qui dans ce cas remplace, pour une très grande majorité, le support papier, dans de très rares cas seulement maintenu en parallèle. Une nette majorité fait le choix de la plateforme revues.org (23 des 40 revues en ligne recensées). Il est possible que ce chiffre soit en fait plus élevé étant donné qu'une revue nouvellement créée cherche un support indépendant pour ses premiers numéros avant de déposer un dossier auprès du conseil scientifique de revues.org.

Ces résultats méritent toutefois d'être analysés plus en détail pour saisir des différences notables entre unités de recherche selon leur composition. En effet, une seule unité des 18 unités composées exclusivement de membres de la 11^e section n'est adossée ni à une revue ni à une collection aux presses universitaires, quand elles sont 3 sur les 8 unités pluri-sections mais à majorité de membres de la 11^e section, une quatrième publiant assez logiquement une revue non pas exclusivement consacrée aux études anglophones mais pluridisciplinaire. C'est logiquement aussi que l'on retrouve ces revues pluridisciplinaires majoritairement dans les unités où les chercheurs de 11^e section sont moins nombreux et sont regroupés avec d'autres disciplines, mais ce sont aussi ces dernières unités qui, majoritairement, ne sont pas en mesure de bénéficier de l'appui de collections dédiées aux études anglophones aux presses de leur université.

On note que ce sont majoritairement, voire presque exclusivement, dans des unités en 11^e section que se publient des revues très spécialisées (linguistique anglophone, études élisabéthaines, lawrenciennes, ou victoriennes, revues sur la nouvelle, etc.), et qui sont aussi souvent les plus visibles à l'étranger.

Ainsi, lorsque des regroupements en unités pluri-sections sont envisagés, il faut sans doute veiller à maintenir au moins une diversité des publications qui permette à la recherche en études anglophones menée en France de diffuser et de défendre des spécialités fortes et mondialement reconnues, voire à défendre le maintien d'unités spécifiques à la 11^e section, qui peuvent être un gage de la pérennité de ces spécialisations. Certaines unités ont manifestement réussi à maintenir leurs spécialisations même dans le cadre de regroupements avec des enseignants-chercheurs d'autres disciplines, mais ces évolutions invitent à la prudence.

<i>Unité disposant d'une revue associée</i>	
Oui	80%
Non	20%
<i>Selon le type d'unité</i>	
11 ^e section	94,44%
Pluri-sections (majoritairement en 11 ^e section)	62,50%
Pluri-sections (minoritairement en 11 ^e section)	78,94%

3.5.3 Aides à la publication (question 22)

La politique des unités de recherche en matière d'aide à la publication s'avère globalement généreuse. Toutefois, rares sont les unités qui accordent une subvention à la publication systématiquement (3%), puisque dans la grande majorité des cas (95%) les demandes sont examinées au cas par cas par le conseil de laboratoire. La plupart des unités mettent en œuvre une politique équitable, accordant sous la forme de forfaits (de 500 euros à 1 000 euros en moyenne, avec quelques rares cas s'élevant à 1500, voire à 2 000 euros). Le plafond moyen par projet est de 1 000 euros.

Les aides à la publication peuvent couvrir une demande de participation financière de la part d'un éditeur, l'acquisition des droits de reproduction, plus rarement le *copy editing* (20%). Les cofinancements (souvent en partenariat avec la Commission Recherche, la Commission publications de l'établissement, ou des collectivités territoriales) portent, dans la majorité des cas, sur des ouvrages collectifs impliquant plusieurs membres de l'unité, qui sont issus de manifestations organisées localement. La plupart des unités font état de ce soutien aux ouvrages collectifs émanant de leurs journées d'étude ou de leurs colloques. Ces publications ne sont pas des « actes » mais des volumes éditorialisés, qui comprennent une sélection et un remaniement des communications, après expertise. On constate cependant, malgré ce financement, qu'il ne s'agit pas forcément des volumes les mieux diffusés par les éditeurs français.

3.5.4 Collections en études anglophones aux presses universitaires (question 23)

L'appui que peuvent recevoir les unités de recherche de la part des presses universitaires est très variable, et les situations de ces dernières également très diverses, mais plus de la moitié des unités ayant répondu à cette question (51,16% et les deux-tiers des unités en 11^e section) font état de collections dédiées spécifiquement aux études anglophones dans leur établissement, signe de l'étroite collaboration avec les presses universitaires (Presses Sorbonne Nouvelle, Presses universitaires de Paris Ouest, Presses universitaires de Nancy, Presses de la Méditerranée, Presses universitaires de Nancy-Editions Universitaires de Lorraine, Presses universitaires du Midi, notamment). Quelques unités de recherche peuvent même compter sur plusieurs collections mono- ou pluridisciplinaires et deux autres créations sont en attente de confirmation. Environ la moitié des unités de recherche disposent donc à la fois d'une revue et d'une collection, dans les presses de leur établissement, accueillant des ouvrages sur le monde anglophone.

Cependant, lorsque les unités ne font pas état de collections dédiées aux études anglophones, la raison en est le plus souvent la suppression d'une collection antérieure. Certaines créations récentes de revues visent donc à remplacer la disparition de collections d'ouvrages dédiées : il est à supposer que cette mutation se fait au prix d'une moindre aide à la valorisation et à la diffusion des travaux ainsi publiés, que les services de presses universitaires semblent plus à même d'assurer qu'une unité de recherche le plus souvent sous-encadrée.

<i>Présence d'une collection dédiée aux études anglophones aux presses universitaires de l'établissement</i>	
Oui	51,16%
Non	48,84%
<i>Selon le type d'unités</i>	
11 ^e section	66,6%
Pluri-sections (majoritairement en 11 ^e section)	75%
Pluri-sections (minoritairement en 11 ^e section)	42,10%

<i>Unités disposant soit d'une revue associée, soit d'une collection dédiée aux études anglophones dans leur établissement</i>	
Oui	88,8%
Non	11,11%
<i>Selon le type d'unités</i>	
11 ^e section	94,44%
Pluri-sections (majoritairement en 11 ^e section)	62,50%
Pluri-sections (minoritairement en 11 ^e section)	93,73%

3.5.5 Blogs, carnets et archives ouvertes (questions 24 et 25)

Les unités encouragent la publication de travaux et de données *via* :

- des carnets de recherche (76%)
- des blogs d'experts (67%)
- autres (38%)

On constate la forte proportion d'unités de recherche incitant les chercheurs à créer des carnets sur la plateforme hypotheses.org, confirmant la prééminence des plateformes d'OpenEdition dans le champ.

La question relative à l'auto-archivage des travaux dans HAL-SHS, avait pour objectif de recenser les unités ayant créé des collections dédiées à leurs travaux dans HAL, puis de mesurer la nature et l'ampleur de leurs politiques d'incitation, mais les réponses ont porté, plus généralement, sur l'auto-archivage et les archives institutionnelles locales présentes dans HAL. Malgré ces réserves quant à la précision de certaines réponses, on obtient 10 à 14 réponses positives sur 39 réponses fournies, donc environ 30% des unités font aujourd'hui état d'une collection propre dans HAL.

Concernant les politiques d'incitation: 60 % de réponses sont négatives (23 unités) donc une majorité d'unités, toutes sections confondues, ne semblent pas encore encourager les chercheurs et enseignants-chercheurs qui le souhaitent à déposer leurs travaux dans une archive ouverte, de quelque nature que ce soit. Des difficultés apparaissent surtout pour les Équipes d'Accueil : le nombre réduit de personnel ne permet pas toujours de considérer l'auto-archivage comme une priorité et les enseignants-chercheurs le perçoivent parfois comme une contrainte supplémentaire sur leur temps de travail. Il est à noter que les directeurs.trices d'EA ou d'UMR, même si leur unité n'encourage pas directement le dépôt dans HAL, n'émettent généralement pas de réserves sur l'utilisation des archives ouvertes à des fins bibliométriques mais souhaitent pouvoir l'utiliser pour faciliter la préparation des bilans. Un directeur mentionne que les enseignants-chercheurs sont réticents en raison de l'« absence de contrôle qualité » mais souligne par ailleurs l'enthousiasme des doctorants.

Dans quelques cas, on constate des politiques clairement volontaristes :

- mise en place d'ateliers de formation pour le dépôt des travaux, à la fois pour les enseignants-chercheurs et les doctorants ;
- recrutement d'un vacataire sur plusieurs mois pour saisir toutes les publications puis relais assuré par les membres eux-mêmes ;
- désignation d'un référent HAL et/ou d'un gestionnaire de collection ;

- encouragement de l'auto-archivage lorsque ce dernier est nécessaire à l'obtention d'un Bonus Performance pour l'unité et/ou lorsque l'établissement a une position clairement identifiée ;
- une unité déclare qu'elle a rendu le dépôt des travaux dans HAL obligatoire.

Environ la moitié des réponses négatives indique en outre que le projet est en cours ou susceptible d'apparaître prochainement.

PARTIE 4

ANALYSES

4. 1. Interdisciplinarité et interculturalité

Historiquement, les études anglophones se sont structurées à partir de la littérature, de la littérature britannique en particulier, pour évoluer vers une pluralité de domaines et d'aires culturelles. Lors de la précédente édition du Livre Blanc (2001), on dénombrait plus d'une vingtaine de domaines : littérature, civilisation, traductologie, didactique, linguistique, stylistique, histoire des idées, histoire de l'art, cinéma, etc. autant de domaines que les chercheurs et enseignants-chercheurs considèrent comme leurs « disciplines ».

Cette multiplicité a donc eu pour effet de faire comprendre la notion d'interdisciplinarité d'abord au sein même du champ des études anglophones. Les unités dans lesquelles se conduisent par exemple des travaux sur Shakespeare, le Brexit, la phonologie et le Pop Art considèrent, légitimement, qu'un dialogue est déjà noué entre diverses « disciplines ». En témoignent également les demandes de doubles qualifications auprès du CNU (notamment avec les sections dont relèvent l'histoire, la philosophie, les sciences du langage et la littérature comparée). Or, même dans les unités pluri-sections, la très grande majorité des enseignants-chercheurs en études anglophones collaborent avec des enseignants-chercheurs appartenant au domaine des Arts, Lettres, et des Sciences Humaines et Sociales. Les unités ne sont donc pas toujours considérées comme « interdisciplinaires », si l'on réserve ce terme uniquement aux interactions avec les autres grands secteurs de la recherche, visant à une coopération méthodologique et conceptuelle entre des disciplines différentes, dans le but de faire évoluer le périmètre de chacune par le biais de projets communs.

Paradoxalement, le croisement des domaines d'étude, inhérent à l'histoire et au développement des études anglophones comme discipline plurielle, au carrefour de nombreuses méthodologies, a donc pu contribuer, ces dernières années, à freiner les partenariats scientifiques hors du champ.

Certaines reconfigurations ont cependant déjà des conséquences tangibles et ont pu faire évoluer les représentations des frontières entre les différents domaines, pour mieux les décloisonner :

- *Le regroupement des unités mono-section.* La SAES a identifié uniquement 18 unités de recherche composées uniquement de chercheurs et d'enseignants-chercheurs en 11^e section, dont 7 à Paris (et une seule UMR). La majorité des chercheurs et enseignants-chercheurs en études anglophones conduisent donc aujourd'hui leurs travaux au sein d'unités pluri-sections, souvent le fruit de la fusion de plusieurs unités de recherche préexistantes. C'est surtout avec la linguistique, la littérature française, la philosophie et d'autres langues vivantes, moins fréquemment avec l'histoire qu'ont eu lieu ces regroupements.

- *L'interculturalité.* En conséquence, on a pu voir se développer de nombreux projets de recherche comparatistes, en particulier sur les transferts culturels entre deux (ou plusieurs) aires géographiques. Les unités de recherche sont donc souvent engagées dans des projets interculturels plutôt qu'interdisciplinaires.

L'interculturalité s'est également étendue aux unités mono-section puisque, aujourd'hui, seule une minorité continue d'être structurée en aires culturelles (Grande-Bretagne, Amérique du Nord, Commonwealth) : les axes de recherche sont devenus thématiques, regroupant différentes aires du monde anglophone, et les unités ont, en parallèle, développé des programmes transversaux innovants.

Au-delà des unités, cette interculturalité apparaît dans des projets financés (par exemple, ANR « Agon »), des réseaux thématiques plus informels, des groupements de recherche (par exemple, « Instituts des Amériques ») ou des structures fédératives (par exemple, CRISIS, Aix-Marseille).

Les projets intersectoriels avec les sciences dures, l'informatique, ou les disciplines juridiques, même si on constate de réelles avancées dans ce sens (ex. OBVIL, ANR Emphiline, ANR Transread, Chaire Polyre, Labex BLRI, etc.), restent encore rares.

- *Le rôle des sociétés savantes.* L'enquête menée par la SAES révèle que la part du disciplinaire est largement prise en charge par les sociétés de spécialité qui malgré la multiplication des réseaux de recherche et partenariats internationaux plus ou moins formels continuent, pour les enseignants-chercheurs de la 11^e section, de proposer un espace où des recherches, souvent très pointues, peuvent être menées.

Comme indiqué dans la Partie 2 de ce Livre Blanc, les sociétés savantes consacrées à un domaine des études anglophones se créent de façon régulière au rythme d'environ huit tous les dix ans, et la spécialisation géographique, chronologique ou thématique est de plus en plus marquée, preuve que les sociétés ont su trouver un rôle moteur et structurant dans les champs disciplinaires concernés, aidées par une politique particulièrement dynamique en matière de publications et d'encadrement de jeunes chercheurs.

Ce dynamisme ne doit pas masquer certains défis : la question du libre accès aux revues, notamment, dont les sociétés savantes doivent s'emparer pour trouver un modèle économique adéquat permettant de conjuguer le maintien des revenus générés par les revues avec un accès plus large aux travaux de recherche, le financement des étudiants de Masters et/ou des doctorants, nécessaire dans un contexte où, on l'a vu, les financements de thèses sont par ailleurs peu nombreux, le positionnement dans un paysage potentiellement concurrent, où les affinités scientifiques peuvent aujourd'hui s'agréger dans des espaces virtuels.

Les sociétés savantes, dans le domaine des études anglophones, apportent une expérience, pour certaines d'entre elles, de plus de 40 ans, ainsi que leurs réseaux scientifiques, des rencontres annuelles sous forme de colloques ou de congrès, des prix de Master ou de thèse, essentiels en début de carrière pour favoriser le recrutement des jeunes docteurs dans l'enseignement supérieur, et des revues pérennes et internationales.

Conclusion

Les études anglophones se pensent aujourd'hui comme un champ pluriel avec une expertise particulière sur les phénomènes d'interculturalité. La fusion de certaines unités de recherche en 11^e section avec des unités en Arts, Lettres et Langues, ainsi que le développement des réseaux, des groupements de recherche et des AAP, ont permis des interactions croissantes avec d'autres disciplines et aires culturelles. Parallèlement, la trentaine de sociétés savantes spécifiques au domaine anglophone accueillent des travaux disciplinaires plus pointus et jouent, avec les Écoles Doctorales et les unités de recherche, un rôle moteur dans l'encadrement des doctorants du champ.

Parmi les futurs enjeux, on peut citer :

- la nécessité de maintenir une identité disciplinaire forte, que ce soit au sein des unités de recherche ou dans les formations (Masters Recherche en Études Anglophones) pour éviter la multiplication des seules unités de « Langues » ou de « Lettres et Langues », systématiquement maintenues dans des projets interculturels ;
- le besoin de renforcer les coopérations, d'une part, avec les disciplines historiques—enjeu crucial notamment pour les civilisationnistes—et, d'autre part, avec les secteurs juridiques et scientifiques afin de développer des travaux véritablement interdisciplinaires. Si de telles collaborations existent déjà, notamment en linguistique et par des croisements entre, par exemple, la littérature, la médecine, ou encore les neurosciences, elles gagneraient à être encouragées.

4.2 Structuration et réponses aux AAP

Les financements récurrents sont certes très divers mais les directeurs de recherche ne font pas spontanément état d'un manque de moyens financiers pour mener les actions régulières de leurs unités (séminaires, journées d'études, colloques) et financer les missions des chercheurs et enseignants-chercheurs. En revanche, la majorité identifie le besoin de répondre plus efficacement aux AAP, tout en identifiant des freins structurels et institutionnels qui empêchent les Équipes d'Accueil notamment, de le faire de façon plus systématique.

La question du manque de temps, si elle était posée isolément, pourrait ne pas paraître pertinente dans le contexte de la recherche des contrats et des financements aujourd'hui estimée nécessaire par une majorité de directeurs.trices d'unités de recherche. Elle est en fait corrélée à plusieurs autres facteurs, dont le taux d'échec des projets et la difficulté à envisager la façon dont les projets non retenus peuvent par la suite devenir structurants pour l'unité, alors que ces projets se superposent chronologiquement au projet contractuel de l'équipe, obéissant à d'autres logiques. En d'autres termes, ce n'est pas le manque de temps, en tant que tel, qui préoccupe au premier chef la plupart des enseignants-chercheurs, mais :

- Le ratio entre le temps consacré au montage des dossiers et les chances de succès, ratio à l'heure actuelle estimé « déraisonnable » ;
- L'impression de ne pas pouvoir immédiatement redonner à un projet non retenu une autre dynamique, au sein d'un périmètre différent ;
- La structuration même des unités de recherche, en amont, structuration qui ne permet pas toujours de répondre de façon efficace aux appels.

Sur ce dernier point, on doit noter que certain.es directeurs.trices revendiquent clairement leur désaccord avec le principe même d'un effet structurant des AAP et souhaitent privilégier les modèles émanant des unités de recherche elles-mêmes, seuls capables de garantir, selon eux, la diversité et la variété des recherches en études anglophones.

Les AAP des COMUE, IDEX ou des Régions paraissent plus faciles à intégrer aux unités dans la mesure où ils ne perturbent pas les périmètres existants, tandis que les appels externes semblent plus difficiles à réinvestir.

Un certain nombre de difficultés ayant trait notamment à la lisibilité des actions et des AAP ont été relevées par les directeurs.trices d'unités :

- Les enseignants-chercheurs peinent parfois à établir une distinction entre les différents niveaux de structuration et les aides proposées, donc à repérer, en amont, les appels susceptibles de correspondre à leurs projets : les AAP des COMUE, IDEX, Fondations, MSH, collectivités territoriales sont nombreux et se superposent aux appels nationaux et européens. L'absence de coordination et d'informations précises sur les périmètres respectifs est pointée comme une source potentielle de confusion ;
- L'efficacité et la fiabilité des cellules d'aide au montage de projets ont été mentionnées mais la nature de l'aide apportée est parfois jugée trop générale (réunions plénières d'information sur les différents appels) ou trop technique (constitution des budgets, par exemple) et donc essentielle uniquement lorsque les projets sont dans des phases de conceptualisation suffisamment avancées ; l'absence d'ingénieurs de projet et d'appui personnalisé dans les Équipes d'Accueil freine le montage des dossiers en amont ;
- L'impression persiste, malgré le fait que certains projets aient été retenus, que la littérature et les langues ont peu de place dans le programme européen H2020, repris au niveau national par l'ANR et au niveau régional à travers les Domaines d'Activité Stratégique. Des projets qui ne comprennent donc pas directement de dimension proprement européenne (en particulier française) et interdisciplinaire sont estimés avoir peu de chances de succès et les appels thématiques semblent trop souvent manquer d'ouverture vers les secteurs Lettres et Langues.

Les enseignants-chercheurs anglicistes sont, par ailleurs, souvent impliqués dans des projets à l'étranger, en particulier en Grande-Bretagne, au sein de programmes financés par exemple par le *Arts and Humanities Research Council*, mais dont ils ne peuvent pas être porteurs principaux (ni parfois même co-porteurs). Leur implication dans ces projets, qu'ils ont parfois contribué à conceptualiser et à monter, est souvent de tout premier plan mais des difficultés persistent pour faire valoir ces partenariats, qui ne sont pas portés à titre principal par une unité de recherche en France.

Le taux de réponse aux AAP est aussi lié au manque de CRCT et de délégations pour les enseignants-chercheurs anglicistes, en l'absence d'un nombre important d'UMR dans le champ. La difficulté est double dans les recherches en langues puisque les anglicistes, même avec une accessibilité accrue à des ressources numérisées, doivent effectuer de nombreux séjours de recherche à l'étranger, pour conduire leurs travaux personnels sur corpus et pour rencontrer leurs partenaires internationaux en vue de réponses communes aux appels.

Dans la mesure où les enseignants-chercheurs disposent de très peu de possibilités d'être déchargés de leurs enseignements (dont aucun dispositif récurrent, comme c'est très souvent le cas à l'étranger), ils dépendent, dans trop de cas, des appels locaux favorisant la visite de chercheurs étrangers (appels Relations Internationales, campagnes de professeurs invités, *workshops* financés par certaines composantes, etc.). Par ailleurs, aucun directeur d'unité en 11^e section ne fait état du dépôt d'un projet « Montage de Réseaux Scientifiques Européens ou Internationaux » (MRSEI) auprès de l'ANR. Le lancement de la plateforme Fund it (<http://www.fundit.fr/fr/>), qui recense tous les appels pour des séjours de recherche en France et à l'étranger, pourra permettre, à l'avenir, de mieux identifier les différentes possibilités de financement.

Conclusion

La réponse aux AAP est un point de vigilance pour les anglicistes. Malgré l'accroissement de projets lauréats, les directeurs d'unités se sont prononcés à 95% sur les freins aux dépôts de projets et à la recherche de financements extérieurs. Parmi ces freins, la complexité des dossiers, le manque d'aide administrative et le temps à y consacrer par rapport au taux de réussite, ainsi que la surcharge de travail des enseignants-chercheurs, sont mentionnés en priorité, de même que la taille de l'unité et l'inadéquation des appels d'offres aux thématiques des unités, structurées différemment.

Des cellules d'aide au montage de projets sont présentes dans quasiment tous les établissements et les directeurs d'unité qui y ont eu recours indiquent que l'aide apportée est efficace pour les projets déjà bien avancés. Cependant, cette aide est encore jugée trop peu concrète, en amont, et un meilleur accompagnement à tous les stades de la conceptualisation des projets paraît souhaitable.

L'absence d'aide personnalisée, la rareté des CRCT et des délégations pèsent sur un environnement de recherche jugé globalement défavorable et handicapent la communauté dans son ensemble.

Un double mouvement de simplification, d'aide et de suivi de proximité, ainsi qu'une augmentation conséquente des CRCT, pourraient permettre de créer une dynamique plus forte.

L'implication des chercheurs et enseignants-chercheurs anglicistes dans des équipes étrangères financées, même lorsqu'ils ne sont pas porteurs principaux ou co-porteurs, gagnerait à être prise en considération de façon plus systématique.

4.3 Environnement de recherche

La question de la réponse aux AAP et du succès des projets est liée à celle, plus générale, de la constitution d'un environnement de recherche, comprenant un ensemble d'acteurs, et favorable à l'émergence de projets innovants et aux développements de partenariats internationaux.

Les unités de recherche, comme les sociétés savantes, ont développé une politique volontariste en direction des étudiants de Master et des doctorants anglicistes qui se voient aujourd'hui offrir un éventail d'actions dans leur domaine de recherche et qui participent pleinement aux travaux des chercheurs et enseignants-chercheurs et à l'organisation de manifestations scientifiques.

Même si le nombre de doctorants anglicistes est stable ou en augmentation ces trois dernières années, la pénurie de contrats doctoraux (hors projets financés par les agences nationales et européennes) est un handicap touchant l'ensemble de la communauté. Au-delà, étant donné le manque de postes dans certains domaines du champ, l'accompagnement des jeunes docteurs anglicistes se révèle problématique, en particulier parce que contrairement à d'autres secteurs, le nombre de post-doctorants contractuels est très limité. En l'absence de statut national, les établissements adoptent des systèmes très différents et ne prévoient pas toujours de statut clair pour les nouveaux docteurs qui ne sont pas sous contrat avec eux. Les unités, étant donné l'importance du lien institutionnel dans les dossiers de qualification, l'effet d'entraînement que constitue une équipe de recherche, mais aussi l'importance du rattachement à une équipe pour l'insertion dans les milieux professionnels, tentent de proposer des solutions pour valoriser les activités de leurs jeunes docteurs, qui peuvent rester membres pendant des durées variables, généralement de 1 à 4 ans après leur soutenance de thèse.

La question du sur-service croissant, engendré par le sous-encadrement des formations en études anglophones et en Langues Étrangères Appliquées (LEA), est mentionnée par une forte proportion de directeurs.trices d'unités comme l'un des principaux obstacles à l'élaboration d'une stratégie et d'une politique scientifique ambitieuses. L'équilibre entre administration, formation et recherche semble de plus en plus fréquemment rompu au détriment de cette dernière, alors même que la prise en considération des activités de recherche dans la carrière des enseignants-chercheurs semble, par ailleurs, prédominer.

Les enseignants en études anglophones sont également chargés de la préparation aux concours de recrutement du CAPES et de l'agrégation. Concernant les programmes de l'agrégation notamment, on constate que les unités de recherche et les enseignants-chercheurs sont pris dans une double logique : d'une part, les publications sur le sujet et les journées d'études organisées autour des œuvres ou notions au programme de l'agrégation sont jugées nécessaires, d'autre part, les travaux autour de ces thématiques ne sont pas toujours présentés comme des travaux de « recherche », malgré le temps qui leur est consacré. C'est une difficulté que les précédents rapports dans le domaine des études anglophones pointaient déjà en 2001, sans qu'il y ait eu depuis de véritables réflexions dans ce domaine.

La présence de personnels d'encadrement, en appui de la recherche (mais aussi des formations afin d'éviter la multiplication des tâches administratives) est jugée nettement insuffisante, avec pour conséquence que les directeurs de recherche et les responsables d'axes ne peuvent pas toujours assurer pleinement leur rôle de pilotage de la recherche. Que ce soit dans le domaine de l'utilisation des plateformes et des logiciels, d'aide au montage de projets, des revues et des ressources numériques, les besoins, en ingénieurs d'études ou de recherche notamment, se font très vivement ressentir.

Conclusion

Le rayonnement des unités de recherche en études anglophones dépend aussi de la possibilité d'intégration à un environnement de recherche comprenant les chercheurs et enseignants-chercheurs, les personnels BIATSS, les étudiants de Master, doctorants et postdoctorants, qui créent une synergie et une dynamique communes. Parmi les Équipes d'Accueil, en particulier, les enseignants-chercheurs perçoivent à l'heure actuelle une rupture dans cet environnement qui ne leur permet pas toujours d'assurer l'ensemble de leurs tâches avec une égale efficacité, en particulier dans le domaine des réponses aux AAP et dans la diffusion de la recherche. La question des effectifs au sein des formations, ainsi que les concours de recrutement de l'enseignement secondaire, représentent des enjeux essentiels qui influencent directement les conditions dans lesquelles s'effectue la recherche en études anglophones.

4.4 Publications, produits de la recherche et diffusion

L'une des forces des études anglophones se situe indéniablement dans l'internationalisation croissante des publications. Les chercheurs et enseignants-chercheurs sont présents dans les catalogues des grands éditeurs anglo-saxons, grâce en particulier à des monographies et des ouvrages collectifs et contribuent par leurs travaux au rayonnement de la recherche française.

Ces publications à l'étranger sont renforcées par des publications internationales adossées aux sociétés savantes et aux unités de recherche qui prennent souvent la forme de revues. Cet essor considérable doit beaucoup, en France, à la plateforme revues.org qui accueille à la fois des revues précédemment sur support papier ou des revues numériques jusqu'alors hébergées sur des sites indépendants. L'acceptation d'une revue par le conseil scientifique de revues.org est

aujourd'hui perçue comme un gage d'excellence scientifique. Nombre de revues ont repensé leur mode de fonctionnement et d'organisation pour se conformer aux bonnes pratiques éditoriales encouragées par revues.org.

Si les revues et les ouvrages continuent de jouer un rôle clé dans l'internationalisation de la recherche en anglistique, on voit aujourd'hui se développer d'autres vecteurs de diffusion de la recherche, en particulier numériques :

- Les sites internet des unités et des sociétés savantes, beaucoup plus performants et interactifs que par le passé, sont susceptibles d'accueillir des travaux, vidéos et podcasts qui constituent un bon moyen de diffusion d'une partie des travaux d'une unité ou d'une société ;
- Les réseaux et groupes de recherche plus informels, grâce à la plus grande accessibilité des CMS de type Wordpress, ont développé des supports de diffusion indépendants, alimentés par des chercheurs ou des doctorants ;
- Les carnets de recherche se multiplient via la plateforme de *blogging* scientifique hypotheses.org, à la fois en anglais et en français. Certaines unités disposent d'un carnet ou de plusieurs carnets, à côté d'un site internet destiné plus spécifiquement à l'information institutionnelle, afin de promouvoir soit les travaux de certains axes ou séminaires, soit les travaux transversaux, soit les travaux de jeunes chercheurs. L'intégration au catalogue d'hypotheses.org, puis l'attribution d'un ISSN, permet de considérer le carnet comme une véritable publication sérielle.

Parmi les futurs enjeux, on peut mentionner le développement de l'auto-archivage. Les réponses des directeurs d'unités de recherche n'ont pu être que partiellement exploitées au vu de certaines confusions (et craintes) persistantes sur la nature, le fonctionnement et les objectifs des archives ouvertes, de HAL en particulier, et sur le statut et la validation scientifique des documents qui y sont déposés.

Or une meilleure compréhension de ce système est essentielle pour les anglicistes, notamment dans le contexte de publication international qui est le leur. Ces dernières années, la SAES a attiré l'attention de ses membres sur l'évolution des politiques publiques britanniques, suite aux rapports Finch et Crossick, et l'obligation de dépôt dans une archive ouverte pour qu'une publication soit prise en considération dans la prochaine vague d'évaluation (*Research Excellence Framework*⁴).

Conclusion

Le rayonnement des études anglophones est assuré par un maillage de supports de publication : des publications individuelles et collectives assurées notamment par le réseau des presses universitaires, des publications nationales ou internationales adossées à des revues d'unités de recherche et à des sociétés savantes, des publications à l'étranger en langue anglaise, des carnets de recherche qui expérimentent de nouveaux modes d'écriture et de diffusion des connaissances.

Pour maintenir et développer le remarquable rayonnement dont les chercheurs anglicistes jouissent dans un environnement éditorial souvent tourné vers les modèles anglo-saxons, il faudra cependant veiller aux points suivants :

⁴ Voir <http://www.hefce.ac.uk/rsrch/oa/>.

- encourager la soumission d'articles dans des revues-phares du champ : la plupart des publications à l'étranger prennent la forme d'ouvrages (études monographiques, volumes collectifs, actes de colloques). La soumission d'articles dans les grandes revues étrangères du domaine est proportionnellement plus rare que dans d'autres disciplines ;

- veiller au mode de financement des revues. En l'absence, dans les Équipes d'Accueil, de secrétaires de rédaction susceptibles de venir en appui aux revues, la plupart des unités (et des sociétés savantes) élisent ou désignent des comités de rédaction en leur sein qui se partagent les tâches et gèrent l'ensemble du processus éditorial. Ces tâches pèsent considérablement sur la production individuelle des enseignants-chercheurs. Même si des financements sont souvent octroyés par les unités, et même si certaines revues peuvent aujourd'hui bénéficier de revenus générés par le modèle *Freemium* de revues.org, ils sont insuffisants pour leur permettre de rivaliser avec les revues internationales ;

- encourager la rédaction d'articles co-signés, indicateurs de l'internationalisation de la recherche ;

- réfléchir au périmètre des revues en cours de création ; les revues des unités de recherche et des sociétés savantes sont aujourd'hui nombreuses et on pourrait craindre un phénomène de saturation même si, on l'a vu, les sociétés savantes permettent souvent de maintenir des publications sur des thématiques ciblées, à même d'asseoir la réflexion dans un champ disciplinaire donné, à côté de revues plus généralistes ou interdisciplinaires ;

- mieux cibler les enjeux liés au développement libre accès, dans le contexte des politiques nord-américaines, britanniques et européennes sur la question et du projet de loi « pour une République numérique ».

CONCLUSION

Le présent document, le premier à paraître sous cette forme, a cherché à cartographier la recherche actuelle en études anglophones à partir de données recueillies directement auprès des président.es, des sociétés savantes de spécialité et des directeur.trices d'unités de recherche. S'il a vocation à être amélioré, affiné et précisé, dans les éditions suivantes, il constitue la première tentative globale d'analyse des bouleversements scientifiques, structurels et institutionnels du champ depuis une quinzaine d'années. C'est la raison pour laquelle il a été organisé en fonction d'éléments de structuration (entités de recherche, sociétés savantes) et non pas par secteurs disciplinaires.

À ce titre, le Livre Blanc répond au besoin exprimé par la communauté des chercheurs et enseignants-chercheurs de disposer d'un panorama fiable. La Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur, étant donné son importance stratégique en tant qu'association professionnelle regroupant la grande majorité des anglicistes français, était en mesure de mener cette enquête. Les travaux ont été conduits, pour la première fois, en lien direct avec deux déléguées scientifiques du HCERES, le président et la première vice-présidente de la 11^e section du CNU, ainsi que 27 président.es de sociétés savantes de spécialité et la vice-présidente Recherche de l'Association Française d'Études Américaines.

Si l'on compare ce Livre Blanc avec les rapports précédents publiés en 2001, certains des risques identifiés il y a une quinzaine d'années sont encore présents aujourd'hui : la pénurie des financements doctoraux et des CRCT, les très lourds effectifs des formations et le sous-encadrement administratif, le poids des concours du CAPES et de l'agrégation qui exigent la préparation de manifestations et de publications qui leur sont consacrées. Ce sont autant de questions de fond qui ont été soulevées par les précédents rédacteurs mais qui n'ont pas encore trouvé de réponses réellement adéquates.

D'autres domaines ont naturellement beaucoup évolué : l'accès aux sources, notamment, s'il continue à être problématique dans certains secteurs—et même si tous les établissements ne proposent pas les mêmes accès—ne semble plus constituer un frein majeur au développement des recherches dans la discipline, grâce au développement des bases de données et des ressources numérisées, à la création en 2009 du CADIST « Langues, Littératures et Civilisations des Mondes Anglophones » et du Fonds SAES, et au développement de revues.org.

La diffusion de la recherche s'est intensifiée, là encore grâce au développement du numérique, avec la multiplication du *blogging* scientifique et des réseaux professionnels. Les revues adossées aux unités de recherche en 11^e section et aux sociétés savantes de spécialité ont connu de profonds bouleversements et ont souvent été accompagnées par revues.org dans leur transition numérique. D'autres revues ont vu le jour uniquement sous forme numérique, ce qui a permis une diffusion sans précédent. Les travaux de recherche des anglicistes connaissent aujourd'hui un rayonnement international inégalé. On constate par ailleurs l'élargissement des activités des sociétés savantes et des unités de recherche : les collaborations avec les bibliothèques, les institutions culturelles et les médias se sont multipliées, tout comme les productions de recherche non textuelles, qu'il s'agisse de la production de films, de logiciels, de corpus bruts ou enrichis, de plateformes, etc. Enfin, les anglicistes évoluent dans un environnement de recherche de moins en moins cloisonné, qui, en sus des doctorants, comprend les jeunes docteurs, les étudiants de Master, et les personnels BIATSS, qui participent pleinement aux activités des unités de recherche.

Les principaux bouleversements ont été naturellement liés aux mutations des EPSCP français et des politiques européennes de financement de la recherche. Le regroupement ou la fusion de certains établissements, la mise en place et le renouvellement des IDEX, mais aussi le développement des AAP, les politiques publiques en matière de libre accès, ont modifié en profondeur et durablement à la fois la nature et la structuration de la recherche en études anglophones, de sorte qu'il n'a plus été pertinent de présenter un Livre Blanc faisant simplement état de secteurs disciplinaires ou d'aires culturelles au sein même du champ. Les recherches en études anglophones se conduisent aujourd'hui à travers de multiples collaborations et en prise directe avec les partenaires internationaux. Malgré les réelles difficultés, matérielles, pratiques et institutionnelles, relevées tout au long de ce document, dont le manque de personnels d'appui à la recherche et par voie de conséquence un taux de réponse aux AAP qui pourrait être amélioré, les anglicistes, depuis une quinzaine d'années ont réussi à s'imposer dans les projets internationaux comme chez les éditeurs internationaux.

Les rédacteurs du Livre Blanc ont été frappés par la disparité des réponses fournies aux enquêtes et par la diversité des modes de fonctionnement, ce qui a complexifié le travail de synthèse puisqu'il était *a priori* difficile de comparer le fonctionnement de grosses UMR pluridisciplinaires à celui d'Équipes d'Accueil parfois de taille plus réduite, et aux moyens plus limités. Or l'impression générale qui s'est dégagée des questionnaires est celle d'une très grande adaptabilité au contexte et à l'environnement local, chaque unité tirant partie d'un écosystème particulier pour développer une stratégie scientifique et des initiatives innovantes, dans le périmètre qui est le sien, en fonction des forces et des moyens en présence. En outre, la multiplicité des projets, des thématiques, et des collaborations, témoigne aujourd'hui d'un ancrage territorial fortement marqué et d'une volonté d'ouverture de la recherche académique vers la cité et les questions sociétales, en particulier en lien avec le tissu régional et territorial. Cette ouverture doit également être replacée au sein du débat actuel sur le libre accès aux travaux et données de la recherche publique.

Le rayonnement des études anglicistes passe donc aussi par cette variété de modèles et de structures où des initiatives de « niche », regroupant quelques spécialistes, côtoient des projets d'envergure européenne. Cette variété de configurations doit être non seulement respectée mais encouragée et les directeurs.trices de recherche se sont inquiétés de l'imposition de modèles normatifs et de la moindre part du disciplinaire.

Les études anglophones ont su tirer parti des logiques contractuelles, en particulier en dehors du champ, mais uniquement lorsque le maintien d'une identité disciplinaire forte n'est pas menacé. L'un des risques identifiés dans les questionnaires a trait à la dilution de cette identité dans une interdisciplinarité (ou une interculturalité) imposée par des impératifs structurels et non pas conceptualisée par la communauté elle-même. On constate enfin le peu de réflexion sur les apports des SHS en général, et du secteur « Lettres et Langues » en particulier, dans les thématiques des AAP, notamment européens.

On pouvait s'attendre à ce que les modèles actuels ne favorisent pas forcément l'essor des sociétés savantes, alors que les plus anciennes ont plus de quarante ans et que se développent en parallèle les réseaux de recherche thématiques pérennes ou semi-pérennes, appuyés par les outils numériques et plus facilement adaptables. On semble, au contraire, assister au phénomène inverse, à savoir une vitalité accrue des sociétés, malgré des moyens financiers souvent limités, qui jouent aujourd'hui un rôle moteur et structurant dans les divers champs thématiques, dans l'encadrement des jeunes chercheurs et la diffusion des travaux scientifiques. S'y déroulent des travaux de spécialité qui favorisent les évolutions méthodologiques et conceptuelles, et peuvent à leur tour irriguer les recherches au sein d'entités, d'établissements et de réseaux aux

périmètres très différents et contribuer à asseoir une identité disciplinaire marquée, sans laquelle l'émergence de transdisciplines serait vouée à l'échec.

Le présent Livre Blanc, grâce à la convergence inédite des niveaux de structuration de l'anglistique qu'il propose, s'est efforcé de mesurer la façon dont tous ses acteurs répondent aujourd'hui aux enjeux d'un paysage de recherche national et international en mutation, et se placent en interlocuteurs privilégiés des communautés scientifiques dans le monde anglo-saxon. Tout un ensemble d'éléments conduisent à penser qu'au-delà des freins et de contextes parfois défavorables, la recherche en études anglophones saura démontrer sa capacité à maintenir et à accroître l'excellence de sa recherche et sa visibilité.

ANNEXE 1

Composition de la Commission de la Recherche de la SAES (2016)

Membres de droit

1. Président(e) de la SAES : Pierre Lurbe (Paris-Sorbonne)
2. Vice-Président(e) Recherche de la SAES : Anne Dunan-Page (Aix-Marseille)
3. Vice-Président(e) Affaires Scientifiques de la SAES : Martine Yvernault (Limoges)
4. Vice-Président(e) Recherche, AFEA : Sylvie Bauer (Rennes 2)

Invités permanents

1. Président(e) et 1^{er} Vice-Président(e) de la 11^e section du CNU : Jean Viviès (Aix-Marseille) et Agnès Celle (Paris-Diderot)
2. Délégué(e)s scientifiques du HCERES (Département d'Évaluation de la Recherche) : Martine Schuwer (Rennes 2) et Laurence Talairach-Vielmas (Toulouse-Jean Jaurès)

Membres nommés

1. Christian Auer (PR, Strasbourg)
2. Catherine Bernard (PR, Paris-Diderot)
3. Susan Finding (PR, Poitiers)
4. Laure Gardelle (MCF, ENS Lyon)
5. Manuel Jobert (PR, Lyon 3)
6. Guyone Leduc (PR, Charles de Gaulle - Lille 3)
7. Clément Oudart (MCF, Paris-Sorbonne)
8. Mathilde Rogez (MCF, Toulouse-Jean Jaurès)
9. Michel Van Der Yeught (PR, Aix-Marseille)

ANNEXE 2

Questionnaire destiné aux Président.es des sociétés savantes affiliées à la SAES



Livre Blanc de la SAES, sociétés savantes

Informations générales

Nom de la Société (préciser si celle-ci a changé de nom ou de périmètre au cours de son histoire)

Domaines de recherche

Président(e)

Date de création

Nombre de membres

Nombre de membres non résidents en France

Statut juridique (loi 1901 ou autre)

Adresse e-mail

1- Votre Société est-elle partenaire:

D'organisations, de réseaux, de groupes de recherche

De sociétés nationales

De sociétés internationales

Autres

Précisez, le cas échéant, la nature des partenariats

2- Votre Société est-elle ouverte à des membres non universitaires ?

- Oui
 Non

3- Comment les travaux scientifiques de votre Société s'organisent-ils?

Congrès/colloque annuels

Colloques/ateliers dans d'autres congrès

Séminaires

Autres

4- Votre Société participe-t-elle financièrement à des manifestations organisées par les membres dans leurs établissements ? Précisez la nature et le montant moyen de la participation.

5- Votre Société propose-t-elle

- Un prix de Master
 Un prix de thèse
 La société ne propose pas de Prix de Master ou de thèse

6- Votre Société propose-t-elle un Prix de la Recherche?

- Oui
 Non

7- Votre Société propose-t-elle:

Des bourses de Master? De quelle nature (aide à la publication, séjour de recherche, communications en France ou à l'étranger...)

Des bourses de thèse ? De quelle nature ?

La société ne propose pas de bourses

8- De quelle façon les doctorants sont-ils intégrés aux travaux de votre Société ?

9- Votre Société dispose-t-elle d'une revue ? Précisez le titre, le format (papier/numérique) et la date de création. Quelle est la langue principale de publication ?

10- Comment la revue est-elle financée ?

11- La revue a-t-elle pour objectif principal de publier les travaux des membres ou a-t-elle une autre politique éditoriale ?

12- La revue dispose-t-elle d'un:

- Comité de lecture
- Comité scientifique national
- Comité scientifique international

13- Quelle est votre politique en matière d'accès ouvert ?

14- De quels autres moyens votre Société dispose-t-elle pour diffuser ses travaux?

- Site internet
- Carnet de recherche
- Collection chez un éditeur
- Autre (veuillez préciser)

15- Observations. Merci de noter tout élément susceptible de faire émerger la façon dont les sociétés savantes contribuent à la recherche nationale dans le domaine de l'anglistique.

--

ANNEXE 3

Questionnaire destiné aux directeurs.trices d'unités de recherche



Livre blanc de la SAES, unités de recherche

Informations générales

Intitulé de l'unité	<input type="text"/>
Statut (UMR, E.A...)	<input type="text"/>
Numéro	<input type="text"/>
Etablissement	<input type="text"/>
Directeur-directrice	<input type="text"/>
Adresse e-mail	<input type="text"/>

Livre blanc de la SAES, unités de recherche

2. Structuration et contenu de la recherche

1. Votre unité est-elle:

Composée de membres de la 11e section (précisez les disciplines: littérature, civilisation, linguistique...)

Pluridisciplinaires (précisez les disciplines)

2. Votre projet scientifique comporte-t-il :

Des équipes internes/des pôles /des axes (précisez)

Une thématique générale (précisez)

Des programmes transversaux (précisez)

3. Quels types de manifestations votre unité organise-t-elle le plus fréquemment ?

Séminaires, rencontres régulières d'EC de l'UR, mensuelles, bimensuelles, trimestrielles (% relatif dans la programmation annuelle)

Journées d'étude sur 1 ou 2 jours, moins de 20 communicants (%)

Workshops (%). Précisez le cas échéant, la distinction avec les séminaires

Colloques ou congrès, plus de 20 communicants (%)

Autres (précisez)

4. Votre projet est-il pensé en lien avec une stratégie d'établissement axée sur le développement de l'interdisciplinarité ? Si oui, avec quelles disciplines ?

5. De quelle façon les instances extérieures influencent-elles votre projet scientifique (écoles doctorales, COMUEs, MSH, Maisons de la Recherche, structures fédératives, GDR, GIS...) ?

6. De quelle façon votre projet scientifique est-il déterminé, ou influencé par:

Les appels à projets locaux et nationaux (type ANR)

Les appels à projets internationaux (type ERC)

Votre unité bénéficie-t-elle de financements LABEX/IDEX/EQUIPEX ? (Précisez)

Précisez les éléments qui, selon vous, représentent un frein éventuel aux dépôts de projets nationaux ou internationaux.

7. Votre établissement possède-t-il des cellules d'aide au montage de projets ? Comment évaluez-vous leur rôle ?

8- De quelle façon votre projet scientifique est-il déterminé, ou influencé, par les délégations auprès du CNRS ? Par les délégations auprès de l'IUF ? Précisez, dans les deux cas, le nombre de chercheurs anglicistes bénéficiaires, au sein de votre unité (2013, 2014, 2015).

Livre blanc de la SAES, unités de recherche

3. Financements et moyens

9. Quelle est la part des différents financements de votre unité:

Financements récurrents (indiquez une somme ou un %)

Financements non récurrents type BQR (indiquez une somme ou un %)

Financements apportés par les différents projets locaux, nationaux, internationaux (indiquez une somme ou un %)

10. Combien de chercheurs anglicistes ont-ils bénéficié d'un CRCT (2013, 2014 et 2015)?

Précisez si possible:

Au titre de l'établissement

Au titre du CNU

11. Quelle est la somme dont dispose un enseignant-chercheur titulaire de votre unité pour accomplir sa recherche (divisez votre dotation récurrente par le nombre d'enseignants-chercheurs titulaires)

12. Quel est le nombre de personnels administratifs affectés à votre unité?

De façon propre

De façon mutualisée

13. Quelle est l'aide accordée au directeur/directrice de l'unité (prime ou nombre d'heures de décharge) ?

4. Formations et doctorants (depuis 2013 uniquement)

14. Comment le projet scientifique s'articule-t-il aux masters recherche et professionnels? Les programmes de concours influencent-ils le projet ?

15. Quels sont les effectifs actuels des doctorants anglicistes dans votre unité ? Ce chiffre a-t-il évolué à la hausse ou à la baisse depuis 2013 ?

16. Combien de doctorants anglicistes sont en cotutelle (depuis 2013) ? Précisez avec quels pays.

17. Combien de doctorants anglicistes sont co-dirigés par des Professeurs (ou Maîtres de Conférences habilités) et des Maîtres de Conférences (depuis 2013) ?

18. Combien de doctorants anglicistes ont bénéficié:

D'un contrat doctoral d'établissement (2013, 2014 et 2015) ?

D'un contrat doctoral dans le cadre d'appels à projets (2013, 2014, 2015)

5. Publications et diffusion de la recherche

19. Quelle est en moyenne la part des publications à l'étranger dans la production des enseignants-chercheurs anglicistes de votre unité ?

Moins de 25%

Entre 25% et 50%

Plus de 50%

Pouvez-vous identifier les maisons d'édition/revues étrangères récurrentes?

20. De quelle façon votre projet scientifique est-il déterminé, ou influencé, par les partenariats avec les institutions culturelles (musées, bibliothèques et archives, théâtres, festivals, etc.) et plus largement le monde socio-économique ?

21. Votre unité est-elle associée à une revue ? Précisez le titre, le format (papier/numérique) et la date de création.

22. Quelle est la politique de votre unité en matière de co-financement des publications des membres anglicistes (acquisition des droits de reproduction, des droits de traduction, copy editing, subvention à la publication...)?

23. Les Presses universitaires de votre établissement ont-elles une ou plusieurs collections dédiées au domaine anglophone ? Précisez.

24. Votre unité encourage-t-elle la publication de travaux et de données via:

Des carnets de recherche

Des blogs d'experts

Des bases de données

Autre

25. Votre unité dispose-t-elle d'une collection dans HAL-SHS ? Avez-vous une politique d'incitation en matière d'accès ouvert ?

ANNEXE 4

Sociétés savantes affiliées à la SAES ayant répondu au questionnaire

1. **AFEC** : Association Française d'Études Canadiennes (Helène HARTER), <http://www.afec33.asso.fr>
2. **ALAES** : Association des Linguistes Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (Lionel DUFAYE), <https://alaesfrance.wordpress.com>
3. **ALOES** : Association des anglicistes pour les études de Langue Orale dans l'Enseignement Supérieur, secondaire et élémentaire (Nicolas BALLIER)
4. **AMAES** : Association des Médiévistes Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (Leo CARRUTHERS), <http://amaes.org>
5. **ARDAA** : Association pour la Recherche en Didactique de l'Anglais et en Acquisition (Anne-Marie VOISE), <http://www.ardaa.fr>
6. **CRECIB** : Centre de Recherches et d'Études en Civilisation Britannique (Gilles LEYDIER), <http://www.crecib.fr>
7. **FATHOM** : French Association for Thomas Hardy Studies (Annie RAMEL), <http://fathomhardy.fr>
8. **GERAS** : Groupe d'Étude et de Recherche en Anglais de Spécialité (Michel VAN DER YEUGHT), <http://www.geras.fr/welcome/index.php>
9. **RADAC** : Recherche sur les Arts Dramatiques Anglophones Contemporains (Susan BLATTÈS), <http://www.radac.fr>
10. **SAGEF** : Société d'Études Anglophones sur les Femmes, le Sexe et le Genre (Florence BINARD), <http://sagef-gender.blogspot.fr>
11. **SAIT** : Société Angliciste : Arts, Images, Textes (Isabelle GADOIN), <http://sait-france.org>
12. **SDHL** : Société D. H. Lawrence (Ginette ROY)
13. **SEAA XVII-XVIII** : Société d'Études Anglo-Américaines des XVIIe et XVIIIe siècles (Guyonne LEDUC), <http://1718.fr>
14. **SEAC** : Société d'Études Anglaises Contemporaines (Catherine BERNARD), <http://www.laseac.fr>
15. **SEC** : Société d'Études Conradiennes (Véronique PAULY)
16. **SELVA** : Société d'Étude de la Littérature de Voyage du monde Anglophone (Françoise BESSON), <http://sites.univ-provence.fr/SELVA/>

17. **SEM** : Société d'Études Modernistes (Hélène AJI), <https://sem-france.u-paris10.fr>
18. **SEPC** : Société d'Études des Pays du Commonwealth (Claire OMHOVÈRE), <http://www.univ-paris3.fr/commonwealth-essays-and-studies-16669.kjsp?RH=1226586296353>
19. **SEPTET** : Société d'Études des Pratiques et Théories en Traduction (Florence LAUTEL-RIBSTEIN), <http://www.septet-traductologie.com>
20. **SERA** : Société d'Études du Romantisme Anglais (Caroline BERTONÈCHE), <https://serafranceblog.wordpress.com/society-2/>
21. **SERCIA** : Société d'Études et de Recherches sur le Cinéma Anglo-saxon (Jean-François BAILLON), <http://www.sercia.net/index.php/fr/>
22. **SEW** : Société d'Études Woolfiennes (Claire DAVISON), <http://etudes-woolfiennes.org>
23. **SFEEc** : Société Française d'Études Écossaises (Jean BERTON), <http://sfee.univ-tours.fr/France/Indexfr.htm>
24. **SFEVE** : Société Française d'Études Victoriennes et Édouardiennes (Sara THORNTON), <http://sfeve.hypotheses.org>
25. **SFS** : Société Française Shakespeare (Sarah HATCHUEL), <http://shakespeare.revues.org>
26. **SOFEIR** : Société Française d'Études Irlandaises (Anne GOARZIN), <http://www.sofeir.fr/index.php?lang=fr>
27. **SSA** : Société de Stylistique Anglaise (Sandrine SORLIN), <http://stylistique-anglaise.org/presentation/>
28. [**Société de Biographie/The Biography Society** (Joanny MOULIN), affiliée après l'envoi du questionnaire, <http://biographysociety.org>]

ANNEXE 5

Unités de recherche ayant répondu au questionnaire

<i>Acronyme</i>	<i>Unité</i>	<i>Établissement/organisme</i>	<i>Statut</i>	<i>Directeur.trice</i>
1. ACE	Anglophonie: Communautés Écritures	Rennes 2	EA	Sylvie Bauer
2. AGORA		Cergy-Pontoise	EA	Isabelle Prat
3. CAS	Cultures Anglo-Saxonnes	Toulouse Jean-Jaurès	EA	Philippe Birgy
4. CECILLE	Centre d'Études en Civilisations, Langues et Littératures Étrangères	Charles de Gaulle - Lille 3	EA	Thomas Dutoit
5. CELISO	Centre de Linguistique en Sorbonne	Paris-Sorbonne	EA	Wilfrid Rotgé
6. CEMA	Centre d'Études Médiévales Anglaises	Paris-Sorbonne	EA	Leo Carruthers
7. CESCO	Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévales	CNRS, Poitiers	UMR	Cécile Treffort
8. CIRLEP	Centre Interdisciplinaire de Recherches sur les Langues et la Pensée	Reims	EA	Thomas Nicklas
9. CLILLAC-ARP	Centre de Linguistique Interlangues, de Lexicologie, de Linguistique Anglaise et de Corpus - Atelier de Recherche sur la Parole	Paris-Diderot	EA	Natalie Kübler
10. CLIMAS	Cultures et Littératures des Mondes Anglophones	Bordeaux	EA	Nathalie Jaëck
11. CORPUS		Rouen et Amiens	EA	Pierre Sicard
12. CRBC	Centre de Recherche Bretonne et Celtique	Brest (UBO) et Rennes 2	EA	Anne Goarzin (Rennes 2) et Philippe Jarnoux (UBO)
13. CREA	Centre de Recherche Anglophone	Paris-Ouest Nanterre-La Défense	EA	Cornelius Crowley
14. CREW	Center for Research on the English-speaking World	Sorbonne Nouvelle - Paris 3	EA	Romain Garbaye
15. CRILA	Centre de Recherche Interdisciplinaire en Langue Anglaise	Angers	EA	Emmanuel Vernadakis
16. DIRE	Déplacements, Identités, Regards, Écritures	La Réunion	EA	Eileen Williams-Wanquet
17. EHIC	Espaces Humains et Interactions Culturelles	Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand et Limoges	EA	Timothy Whitton

18. EMMA	Études Montpelliéraines du Monde Anglophone	Paul-Valéry, Montpellier 3	EA	Christine Reynier
19. ERIBIA	Équipe de Recherche Interdisciplinaire sur La Grande-Bretagne, l'Irlande et l'Amérique du Nord	Caen	EA	Anca Cristofovici
20. GRIC	Groupe de Recherche Identités et Cultures	Le Havre	EA	Sarah Hatchuel
21. HCTI	Héritages et Constructions dans le Texte et l'Image	Brest et Lorient (UBO et UBS)	EA	Alain Kerhervé
22. HDEA	Histoire et Dynamiques des Espaces Anglophones	Paris-Sorbonne	EA	Andrew Diamond
23. ICAR	Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations	CNRS, ENS Lyon, Lyon 2	UMR	Sandra Teston-Bonnard
24. ICD	Interactions Culturelles et Discursives	Tours	EA	Monica Zapata
25. ICT	Identités, Cultures, Territoires	Paris-Diderot	EA	Charlotte de Castelnau
26. ICTT	Identité Culturelle, Textes et Théâtralité	Avignon	EA	Madelena Gonzalez
27. IDEA	Interdisciplinarité dans les Études Anglophones	Lorraine	EA	John Bak
28. ILCEA4	Institut des Langues et Cultures d'Europe, Amérique, Afrique, Asie et Australie	Grenoble Stendhal	EA	Almudena Delgado Larios
29. IRCL	Institut de Recherche sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières	CNRS, Paul-Valéry, Montpellier 3	UMR	Nathalie Vienne-Guerrin
30. LAIRDIL	Laboratoire Inter-universitaire de Recherche en Didactique du LANSAD	Toulouse Paul Sabatier	EA	Françoise Raby
31. LARCA	Laboratoire de Recherches sur les Cultures Anglophones	CNRS, Paris-Diderot	UMR	François Brunet
32. LCE	Langues et Cultures Européennes	Lyon 2	EA	Ralf Zschachlitz
33. LDI	Lexique, Dictionnaire, Informatique	CNRS, Paris 13	UMR	Gabrielle Le Tannec
34. LERMA	Laboratoire d'Études et de Recherche sur le Monde Anglophone	Aix-Marseille	EA	Anne Dunan-Page
35. LIDILE	Linguistique - Ingénierie - Didactique des Langues	Rennes 2	EA	Marie-Claude Le Bot
36. LPL	Laboratoire Parole et Langage	CNRS, Aix-Marseille	UMR	Noël Nguyen
37. MIMMOC	Mémoire Identité et Marginalité dans le Monde Occidental Contemporain	Poitiers	EA	Susan Finding
38. Pléiade		Paris 13	EA	Frédéric Alexandre

39. PRISMES	Langues, Textes, Arts et Cultures du Monde Anglophone	Sorbonne Nouvelle - Paris 3	EA	Line Cottegnies
40. SEARCH	Savoirs dans l'Espace Anglophone: Représentations, Culture, Histoire	Strasbourg	EA	Anne Bandry-Scubbi
41. Transferts	Transferts Critiques et Dynamique des Savoirs	Paris 8	EA	Rémy Bethmont
42. Textes et Cultures		Artois	EA	Claudine Nédelec
43. TIL	Centre Interlangues: Texte, Image, Langage	Bourgogne	EA	Agnès Alexandre-Collier
44. Triangle	Action, Discours, Pensée Politique et Economique	CNRS, ENS Lyon, IEP Lyon, Lyon 2	UMR	Renaud Payre
45. VALE	Voix Anglophones: Littérature et Esthétique	Paris-Sorbonne	EA	Élisabeth Angel-Perez

ANNEXE 6

Revue associées aux sociétés savantes ayant répondu au questionnaire

	Société	Revue	URL	Commentaire
AFEC	Association Française d'Études Canadiennes	<i>Études canadiennes-Canadian Studies</i>	http://eccs.revues.org	L'édition papier se double en 2016 d'une intégration dans le bouquet revues.org. Français et anglais
ALAES	Association des Linguistes Anglicistes de l'Enseignement Supérieur	<i>French Review of English Linguistics (FREL)</i>	http://frel.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=91	Revue numérique en anglais. En partenariat avec l'ALOES
ALOES	Association des Anglicistes pour les Études de Langue Orale dans l'Enseignement Supérieur, Secondaire et Élémentaire	<i>French Review of English Linguistics (FREL)</i>	http://frel.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=91	Revue numérique en anglais. En partenariat avec l'ALAES
AMAES	Association des Médiévistes Anglicistes de l'Enseignement Supérieur	<i>Bulletin des Anglicistes Médiévistes (BAM)</i>		Semestriel, été et hiver. Format papier. Français et anglais. Plus un ouvrage annuel
ARDAA	Association pour la Recherche en Didactique de l'Anglais et en Acquisition	<i>Recherche et Pratique pédagogiques en langues de spécialité-Cahiers de l'APLIUT</i>	http://apliut.revues.org	Participation à la revue avec le Ranacless (Rassemblement National des Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur)
CRECIB	Centre de Recherches et d'Études en Civilisation Britannique	<i>Revue Française de Civilisation Britannique (RFCB)/French Journal of British Studies</i>	https://rfcb.revues.org	Formats papier et numérique. Français et anglais
FATHOM	French Association for Thomas Hardy Studies	<i>French e-journal of Thomas Hardy Studies</i>	http://fathom.revues.org/	Anglais

GERAS	Groupe d'Étude et de Recherche en Anglais de Spécialité	<i>ASp.</i>	https://asp.revues.org	Formats papier et numérique
RADAC	Recherches sur les Arts Dramatiques Anglophones Contemporains	<i>Coup de Théâtre</i>		Format papier. Français et anglais
SAIT	Société Angliciste : Arts, Images, Textes	<i>Polysèmes</i>	http://sait-france.org/la-revue-polysemes/	Format papier. Bientôt disponible sur revues.org.
SDHL	Société D.H. Lawrence	<i>Études lawrenciennes</i>	http://lawrence.revues.org	Formats papier et numérique. Anglais
SEAA XVII-XVIII	Société d'Études Anglo-Américaines des XVIIe et XVIIIe Siècles	<i>RSEAA XVII-XVIII</i>	http://www.persee.fr/collection/xvii	Format papier et mise en ligne sur Persée avec barrière mobile de deux ans. Bientôt sur revues.org. Français et anglais.
SEAC	Société d'Études Anglaises Contemporaines	<i>Études britanniques contemporaines (EBC)</i>	http://ebc.revues.org	Anciens numéros publiés par les Presses de la Méditerranée (Montpellier 3). Langue principale: anglais
SEC	Société d'Études Conradiennes	<i>L'Époque conradienne</i>		Format papier. Presses Universitaires de Limoges. Passage au numérique prochain. Français et anglais
SEPC	Société d'Étude des Pays du Commonwealth	<i>Commonwealth Essays & Studies</i> <i>Cultures of the Commonwealth</i>		Format papier Passage au numérique prochain. Anglais exclusivement. Format papier. Anglais exclusivement
SEPTET	Société d'Études des Pratiques et Théories en Traduction	<i>Des mots aux actes</i>		Format papier de 2008 à 2014: Éditions Anagrammes À partir de 2015 : Éditions Classiques Garnier. Langue principale: français.
SERCIA	Société d'Études	<i>Film Journal</i>	http://filmjournal.org	Anglais

	et de Recherches sur le Cinéma Anglo-saxon			
SFEVE	Société Française d'Études Victoriennes et Édouardiennes	<i>Les Cahiers victoriens et édouardiens (CVE)</i>	https://cve.revues.org	Anciens numéros publiés par les Presses de la Méditerranée (Montpellier 3).
SFS	Société Française Shakespeare	<i>Revue de la Société Française Shakespeare</i>	http://shakespeare.revues.org	Français et anglais
SOFEIR	Société Française d'Études Irlandaises	<i>Études Irlandaises</i>	http://etudesirlandaises.revues.org	Formats papier et numérique. Presses Universitaires de Rennes.
SSA	Société de Stylistique Anglaise	<i>Études de Stylistique Anglaise</i>		Bientôt disponible sur revues.org. Français et anglais.

ANNEXE 7

Revue(s) associées aux unités de recherche ayant répondu au questionnaire (par ordre alphabétique des unités)

Unités		Revue(s)	URL
ACE (Rennes 2)	Anglophonie: Communautés Écritures	<i>LISA/LISA e-journal</i>	http://lisa.revues.org/
CAS (Toulouse Jean- Jaurès)	Cultures Anglo- Saxonnes	<i>Sigma/Anglophonia</i>	http://anglophonia.revues.org/
		<i>Caliban</i>	http://caliban.revues.org/
		<i>Miranda</i>	http://miranda.revues.org/
CECILLE (Charles de Gaulle - Lille 3)	Centre d'Études en Civilisations, Langues et Littératures Étrangères	<i>Atlante</i>	http://cecille.recherche.univ-lille3.fr/revues/atlante/
		<i>Recherches Britanniques</i>	http://cecille.recherche.univ-lille3.fr/revues/recherches-britanniques/
CESCM (Poitiers)	Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévales	<i>Cahiers de civilisation médiévale</i>	http://www.persee.fr/collection/ccmed
CIRLEP (Reims)	Centre Interdisciplinaire de Recherches sur les Langues et la Pensée	<i>Imaginaire(s)</i>	http://www.univ-reims.fr/site/editions-et-presses-universitaires-de-reims/catalogue/revues/revue-imaginaires,9049,17043.html
		<i>Savoirs en Prisme</i>	https://savoirenprisme.com/
CLIMAS (Bordeaux Montaigne)	Cultures et Littératures des Mondes Anglophones	<i>Leaves</i>	http://climas.u-bordeaux3.fr/leaves
CORPUS (Rouen et Amiens)		<i>Cercles</i>	http://www.cercles.com/

CREA (Paris-Ouest Nanterre-La Défense)	Centre de Recherche Anglophone	<i>Études lawrenciennes</i>	http://lawrence.revues.org/
		<i>Revue du CiClaHO</i>	
		<i>Revue FAAAM</i>	
		<i>L'Atelier</i>	http://ojs.u-paris10.fr/index.php/latelier
CREW (Sorbonne Nouvelle - Paris 3)	Center for Research on the English- speaking World	<i>Inmédia</i>	http://inmedia.revues.org/
CRILA (Angers)	Centre de Recherche Interdisciplinaire en Langue Anglaise	<i>Journal of the Short Story in English</i>	http://jsse.revues.org/
DIRE (La Réunion)	Déplacements, Identités, Regards, Ecritures	<i>TrOPICS</i>	http://tropics.univ-reunion.fr/
EHIC (Clermont-Ferrand et Limoges)	Espaces Humains et Interactions Culturelles	<i>Les cahiers de l'EHIC</i>	
EMMA (Paul-Valéry, Montpellier 3)	Études Montpelliéraines du Monde Anglophone	<i>Cahiers Victoriens et Édouardiens</i>	http://eve.revues.org/
		<i>Études britanniques contemporaines</i>	http://ebc.revues.org/
GRIC (Le Havre)	Groupe de Recherche Identités et Cultures	<i>EOLLE</i>	https://gric.univ-lehavre.fr/spip.php?rubrique66
		<i>TV/Series</i>	http://tvseries.revues.org/
HCTI (UBO et UBS)	Héritages et Constructions dans le Texte et l'Image	<i>Ridiculosa</i>	http://www.eiris.eu/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=27&Itemid=50
		<i>Cahiers du Ceima</i>	http://www.univ-brest.fr/FSceima/menu/PUBLICATIONS/Les_Cahiers_du_Ceima
ICAR (CNRS, ENS Lyon, Lyon 2)	Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations	<i>Mots. Les langages du politique</i>	http://mots.revues.org/
ICD (Tours)	Interactions Culturelles et Discursives	<i>GRAAT On-line</i>	http://www.graat.fr/

ICTT (Avignon)	Identité Culturelle, Textes et Théâtralité	<i>Sphères</i>	http://ictt.univ-avignon.fr/spheres/
ILCEA4 (Grenoble Stendhal)	Institut des Langues et Cultures d'Europe, Amérique, Afrique, Asie et Australie	<i>Représentations</i>	http://representations.u-grenoble3.fr/
		<i>Études Écossaises</i>	http://etudeseccossaises.revues.org/
IRCL (Paul-Valéry, Montpellier 3)	Institut de Recherche sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières	<i>Cahiers Élisabéthains</i> <i>ASF (Arrêt sur Scène/Scene Focus)</i>	http://cae.sagepub.com/ http://www.irecl.cnrs.fr/francais/arret_scene/arret_scene_focus_accueil.htm
LAIRDIL (Toulouse Paul- Sabatier)	Laboratoire Inter- universitaire de Recherche en Didactique du LANSAD	<i>EDL</i>	http://www.lairdil.fr/revues-edl-et-cahiers-pedagogiques-290.html
LARCA (Paris-Diderot)	Laboratoire de Recherches sur les Cultures Anglophones	<i>Interfaces Image Texte Langage</i> En partenariat avec l'Université de Bourgogne et The College of the Holy Cross (Massachusetts)	http://college.holycross.edu/interfaces/history.html
		<i>Arts of War and Peace</i>	http://www.awpreview.univ-paris-diderot.fr/
LCE (Lyon 2)	Langues et Cultures Européennes	<i>Collection Textures</i>	
		<i>Cahiers d'Études Germaniques</i>	Prochainement sur revues.org
LDI (Paris 13)	Lexique, Dictionnaire, Informatique	<i>Postcolonial Text</i>	http://postcolonial.org/index.php/pct
LERMA (Aix-Marseille)	Laboratoire d'Études et de Recherche sur le Monde Anglophone	<i>E-rea</i>	http://erea.revues.org/
LPL (Aix-Marseille)	Laboratoire Parole et Langage	<i>Les Travaux Interdisciplinaires sur la Parole et le Langage</i>	http://tipa.revues.org
MIMMOC (Poitiers)	Mémoire Identité et Marginalité dans le Monde Occidental Contemporain	<i>Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain Cahiers du MIMMOC</i>	http://mimmoc.revues.org
Pléiade (Paris 13)		<i>Itinéraires</i>	http://itineraires.revues.org/

PRISMES (Sorbonne Nouvelle - Paris 3)	Langues, Textes, Arts et Cultures du Monde Anglophone	<i>Palimpsestes</i>	http://palimpsestes.revues.org/
		<i>Études Épistémè</i> (Revue du séminaire Épistémè, Association Loi 1901)	http://episteme.revues.org/
SEARCH (Strasbourg)	Savoirs dans l'Espace Anglophone: Représentations, Culture, Histoire	<i>RANAM</i>	http://pus.unistra.fr/fr/revues/ranam
Textes et Cultures (Artois)		<i>Cahiers Robinson</i>	http://lescahiersrobinson.univ-artois.fr/
		<i>Cahiers Henri Bosco</i>	http://apu.univ-artois.fr/Collections/Cahiers-Henri-Bosco
		<i>Graphè</i>	http://www.univ-artois.fr/graphe/graphe_revue.html
TIL (Bourgogne)	Centre Interlangues: Texte, Image, Langage	<i>Textes et Contextes</i>	https://revuesshs.u-bourgogne.fr/textes&contextes/
VALE (Paris-Sorbonne)	Voix Anglophones: Littérature et Esthétique	<i>Sillages Critiques</i>	http://sillagescritiques.revues.org/

ANNEXE 8

Revue(s) associées aux unités de recherche ayant répondu au questionnaire (par ordre alphabétique des revues)

Revue(s)	URL	Unité	
<i>Arts of War and Peace</i>	http://www.awpreview.univ-paris-diderot.fr/	LARCA	Laboratoire de Recherches sur les Cultures Anglophones (Paris-Diderot)
<i>ASF (Arrêt sur Scène/Scene Focus)</i>	http://www.ircl.cnrs.fr/francais/arret_sce/ne/arret_scene_focus_accueil.htm	IRCL	Institut de recherche sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières (Paul-Valéry, Montpellier 3)
<i>Atlante</i>	http://cecille.recherche.univ-lille3.fr/revues/atlante/	CECILLE	Centre d'Etudes en Civilisations, Langues et Littératures Etrangères (Charles de Gaulle - Lille 3)
<i>Cahiers de civilisation médiévale</i>	http://www.persee.fr/collection/ccmed	CESCM	Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévales (Poitiers)
<i>Les Cahiers de l'EHIC</i>		EHIC	Espaces Humains et Interactions Culturelles (Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand et Limoges)
<i>Cahiers d'Études Germaniques</i>	prochainement disponible sur revues.org	LCE	Langues et Cultures Européennes (Lyon 2)
<i>Cahiers du Ceima</i>	http://www.univ-brest.fr/FSceima/menu/PUBLICATIONS/Les Cahiers du Ceima	HCTI	Héritages et Constructions dans le Texte et l'Image (UBO et UBS)
<i>Cahiers Élisabéthains</i>	http://cae.sagepub.com/	IRCL	Institut de recherche sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières (Paul-Valéry, Montpellier 3)
<i>Cahiers Henri Bosco</i>	http://apu.univ-artois.fr/Collections/Cahiers-Henri-Bosco	Textes et Cultures (Artois)	
<i>Cahiers Robinson</i>	http://lescahiersrobinson.univ-artois.fr/	Textes et Cultures (Artois)	
<i>Cahiers Victoriens et Édouardiens</i>	http://cve.revues.org/	EMMA	Études Montpelliéraines du Monde Anglophone (Paul-Valéry, Montpellier 3)
<i>Caliban</i>	http://caliban.revues.org/	CAS	Cultures Anglo-Saxonnes (Toulouse Jean-Jaurès)
<i>Cercles</i>	http://www.cercles.com/	CORPUS	Rouen et Amiens
<i>Collection Textures</i>		LCE	Langues et Cultures Européennes (Lyon 2)
<i>EDL</i>	http://www.lairdil.fr/revues-edl-et-cahiers-pedagogiques-290.html	LAIRDIL	LABoratoire Inter-universitaire de Recherche en

			Didactique du LANSAD (Toulouse Paul-Sabatier)
<i>EOLLE</i>	https://gric.univ-lehavre.fr/spip.php?rubrique66	GRIC	Groupe de Recherche Identités et Cultures (Le Havre)
<i>E-rea</i>	http://erea.revues.org/	LERMA	Laboratoire d'Études et de Recherche sur le Monde Anglophone (Aix-Marseille)
<i>Études britanniques contemporaines</i>	http://ebc.revues.org/	EMMA	Études Montpelliéraines du Monde Anglophone (Paul-Valéry, Montpellier 3)
<i>Études écossaises</i>	http://etudeseccossaises.revues.org/	ILCEA4	Institut des Langues et Cultures d'Europe, Amérique, Afrique, Asie et Australie (Grenoble Stendhal)
<i>Études Épistémè</i>	http://episteme.revues.org/	PRISMES (Revue du séminaire Épistémè, Association Loi 1901)	Langues, Textes, Arts et Cultures du Monde Anglophone (Sorbonne Nouvelle - Paris 3)
<i>Études lawrenciennes</i>	http://lawrence.revues.org/	CREA	Centre de Recherche Anglophone (Paris-Ouest-Nanterre-la Défense)
<i>GRAAT On-line</i>	http://www.graat.fr/	ICD	Interactions Culturelles et Discursives (Tours)
<i>Graphè</i>	http://www.univ-artois.fr/graphe/graphe_revue.html	Textes et Cultures (Artois)	
<i>Imaginaire(s)</i>	http://www.univ-reims.fr/site/editions-et-presses-universitaires-de-reims/catalogue/revues/revue-imaginaires,9049,17043.html	CIRLEP	Centre Interdisciplinaire de Recherches sur les Langues et la Pensée (Reims)
<i>Inmédia</i>	http://inmedia.revues.org/	CREW	Center for Research on the English-speaking World (Sorbonne Nouvelle - Paris 3)
<i>Interfaces Image Texte Langage</i>	http://college.holycross.edu/interfaces/history.html	LARCA En partenariat avec l'Université de Bourgogne et The College of the Holy Cross (Massachusetts)	Laboratoire de Recherches sur les Cultures Anglophones (Paris-Diderot)
<i>Itinéraires</i>	http://itineraires.revues.org/	Pléiade	
<i>Journal of the Short Story in English</i>	http://jsse.revues.org/	CRILA	Centre de Recherche Interdisciplinaire en Langue Anglaise (Angers)
<i>L'Atelier</i>	http://ojs.u-paris10.fr/index.php/latelier	CREA	Centre de Recherche Anglophone (Paris-Ouest-Nanterre-la Défense)
<i>Leaves</i>	http://climas.u-bordeaux3.fr/leaves	CLIMAS	Cultures et Littératures des Mondes Anglophones (Bordeaux)
<i>Les Travaux Interdisciplinaires sur la Parole et le Langage</i>	http://tipa.revues.org	LPL	Laboratoire Parole et Langage (Aix-Marseille)
<i>Mémoire(s), identité(s)</i>	http://mimmoc.revues.org	MIMMOC	Mémoire Identité et

<i>marginalité(s) dans le monde occidental contemporain Cahiers du MIMMOC</i>			Marginalité dans le Monde Occidental Contemporain (Poitiers)
<i>Miranda</i>	http://miranda.revues.org/	CAS	Cultures Anglo-Saxonnes (Toulouse Jean-Jaurès)
<i>Mots. Les langages du politique</i>	http://mots.revues.org/	ICAR	Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations (CNRS, ENS Lyon, Lyon 2)
<i>Palimpsestes</i>	http://palimpsestes.revues.org/	PRISMES	Langues, Textes, Arts et Cultures du Monde Anglophone (Sorbonne Nouvelle - Paris 3)
<i>Postcolonial Text</i>	http://postcolonial.org/index.php/pct	LDI	Lexique, Dictionnaire, Informatique (Paris 13)
<i>RANAM</i>	http://pus.unistra.fr/fr/revues/ranam/	SEARCH	Savoirs dans l'Espace Anglophone: Représentations, Culture, Histoire (Strasbourg)
<i>Recherches Britanniques</i>	http://cecille.recherche.univ-lille3.fr/revues/recherches-britanniques/	CECILLE	Centre d'Études en Civilisations, Langues et Littératures Étrangères (Charles de Gaulle - Lille 3)
<i>Représentations</i>	http://representations.u-grenoble3.fr/	ILCEA4	Institut des Langues et Cultures d'Europe, Amérique, Afrique, Asie et Australie (Grenoble Stendhal)
<i>Revue du CiClaHO</i>		CREA	Centre de Recherche Anglophone (Paris-Ouest-Nanterre-la Défense)
<i>Revue FAAAM</i>		CREA	Centre de Recherche Anglophone (Paris-Ouest-Nanterre-la Défense)
<i>Revue LISA/LISA e-journal</i>	http://lisa.revues.org/	ACE	Anglophonie: Communautés Écritures (Rennes 2)
<i>Ridiculosa</i>	http://www.eiris.eu/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=27&Itemid=50	HCTI	Héritages et Constructions dans le Texte et l'Image (UBO et UBS)
<i>Savoirs en Prisme</i>	https://savoirenprisme.com/	CIRLEP	Centre Interdisciplinaire de Recherches sur les Langues et la Pensée (Reims)
<i>Sigma/Anglophonia</i>	http://anglophonia.revues.org/	CAS	Cultures Anglo-Saxonnes (Toulouse Jean-Jaurès)
<i>Sillages Critiques</i>	http://sillagescritiques.revues.org/	VALE	Voix Anglophones: Littérature et Esthétique (Paris-Sorbonne)
<i>Sphères</i>	http://ictt.univ-avignon.fr/spheres/	ICTT	Identité Culturelle, Textes et Théâtralité (Avignon)
<i>Textes et Contextes</i>	https://revuesshs.u-bourgogne.fr/textes&contextes/	TIL	Centre Interlangues: Texte, Image, Langage (Bourgogne)
<i>TrOPICS</i>	http://tropics.univ-reunion.fr/	DIRE	Déplacements, Identités, Regards, Écritures (La Réunion)